

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-) Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Genève la cent et unième session du conseil de la S. d. N. destinée à liquider l'affaire éthiopienne

GENÈVE, 8. — L'ordre du jour provisoire de la 101^{me} session du Conseil de la S. d. N. qui s'ouvrira aujourd'hui au Palais des nations, comporte 21 questions; la plupart sont d'ordre administratif, budgétaire ou technique. Cinq questions toutefois soulèveront un certain intérêt. On sait en effet que le Conseil fédéral suisse, par une lettre de M. Motta au secrétaire général de la S. d. N., en date du 20 avril, a demandé que soit inscrit à l'ordre du jour du conseil l'examen du « memorandum du Conseil fédéral sur la neutralité de la Confédération suisse dans le cadre de la S. d. N. », memorandum dont le texte a été publié le 30 avril.

Quatre autres questions encore, d'une certaine portée politique, provoqueront vraisemblablement d'intéressants débats. Tout d'abord inscrite à l'ordre du jour sur la demande du gouvernement britannique, la « question des conséquences découlant de la situation actuelle en Ethiopie »; puis « l'appel du gouvernement chinois », dont le Conseil, reste saisi



La 101^{me} session sera présidée par le ministre des affaires étrangères de Lettonie, M. V. Munters.

en vertu des articles 10, 11 et 17 du pacte de la S. d. N.; enfin la « mise en œuvre des principes du pacte ». A ce propos on se souvient que l'Assemblée de la S. d. N. avait adopté le 4 octobre 1937, à l'appui d'une proposition faite par la délégation du Chili, — champion de l'universalité de la S. d. N. — au sein du comité des vingt-huit, une résolution priant notamment le conseil d'examiner les conditions dans lesquelles pourraient être recueillies des observations et suggestions que les Etats non-membres ainsi que les Etats ayant annoncé leur retrait de la S. d. N. suggéreraient utile de formuler afin d'éclairer le comité de la mise en œuvre du pacte dans son étude.

Premières entrevues
GENÈVE, 8. — Lord Halifax, chef du Foreign office, arrivé à Genève dans la matinée, a eu une conversation avec M. Avenol, secrétaire général de la S. d. N., puis avec M. Edwards, ambassadeur du Chili à Londres, qui représente son pays au conseil de la S. d. N. M. Edwards est arrivé également à Genève dimanche, ainsi que M. Comnène, ministre des affaires étrangères de Roumanie. La plupart des autres personnalités appelées à siéger au conseil de la S. d. N. sont attendues lundi.

Les réjouissances dominicales des dictateurs dans la capitale italienne

Parade aérienne en l'honneur du «führer» suivie tôt après de nouveaux exercices militaires

Les entretiens des deux hommes d'Etat, toujours secrets, font l'objet de nombreux commentaires

Si les dépêches décrivent avec abondance les manifestations qui se déroulent, ces jours, dans la Péninsule, elles sont plus avares par contre de précisions sur les conversations des deux dictateurs. On peut même dire qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de se faire une idée exacte de l'objet de leurs entretiens. La presse française et anglaise publie à ce propos les nouvelles les plus contradictoires; les journaux allemands et italiens se bornent de leur côté à glorifier l'axe Berlin-Rome et les deux hommes d'Etat, eux-mêmes, dans leurs discours de samedi, qu'on attendait pourtant avec impatience, n'ont tenu en somme que des propos fort vagues.

Tâchons néanmoins, pour la commodité du lecteur, de faire le point d'après les renseignements les moins sujets à caution.

Il semble acquis d'abord qu'aucun accord militaire italo-allemand n'a été réalisé pour faire pendant à celui que viennent de conclure la France et l'Angleterre. Tel eût été pourtant le désir du «führer», mais il apparaît que M. Mussolini n'a pas voulu compromettre le résultat de son entente avec la Grande-Bretagne comme la marche de ses pourparlers avec la France. Peut-être est-il arrivé à faire partager ce sentiment à M. Hitler dont l'ambition, comme on sait, est de ne point déplaire non plus à l'Angleterre.

Dans la question de l'Europe centrale, par contre, le «duce» aurait laissé les mains libres à l'Allemagne du côté de Prague; il aurait consenti, en outre, à ce que la propagande nationale-socialiste s'effectue comme elle l'entend en Roumanie, qui est un champ d'action rêvé depuis longtemps par les Allemands. En revanche, la Yougoslavie serait quant à elle dans la sphère de rayonnement fasciste. Enfin, M. Mussolini aurait tenu à ce que M. Hitler affirme solennellement — ce qui a été fait au banquet de samedi soir — que la frontière du Brenner ne serait jamais mise en question. A ces quelques faits, on voit à quel point les deux dictateurs auraient traité, comme bon leur a semblé, tout le problème de l'Europe centrale.

Enfin, un point qui a été également soulevé est celui des revendications coloniales allemandes. Ici encore, le «duce» aurait promis au «führer» son plein appui, au cas où la question viendrait à être débattue avec l'Angleterre et la France. Car tel semble bien être en dernier ressort le désir des deux chefs des gouvernements totalitaires: il leur conviendrait d'envisager ultérieurement des conversations avec Londres et Paris, afin de réaliser ce pacte à quatre — ou à cinq si l'on ajoute la Pologne — auquel tous deux rêvent depuis longtemps.

Cela sera-t-il possible et souhaitable? Peut-être, mais à la condition que ce ne soit pas seulement deux nations qui dictent aux autres leur volonté pure et simple...
R. Br.

Manœuvres aériennes...

ROME, 8. — La troisième manifestation militaire que le «duce» a offerte au chancelier Hitler s'est déroulée dimanche au polygone de Furbara. Il s'agissait d'une manœuvre effectuée par une escadre aérienne de récente constitution, comprenant 10 groupes de 30 appareils.

Le «duce» est arrivé sur le camp d'aviation à 9 h. 15, salué par les

honneurs militaires. Le roi et le «führer» sont arrivés peu après. Toutes les personnalités allemandes et italiennes ont pris place ensuite dans l'observatoire d'où ils ont assisté à



C'est dès le début de son séjour en Italie que le chancelier du Reich a été acclamé: voici la foule, se pressant il y a quelques jours, à la gare du Brenner, pour saluer le «führer».

toutes les phases de la manœuvre. Un groupe d'aviation de chasse a exécuté des exercices d'acrobatie collective. Ce groupe a fait son apparition au-dessus du camp en formation représentant la croix gammée.

En terminant ses exercices, ce même groupe a pris la forme du faisceau romain. Ce fut ensuite le tour de l'escadrille d'assaut et de l'escadrille de bombardement, qui ont détruit par des tirs réels deux bateaux ancrés dans le port, ainsi que des constructions en bois.

... et exercices militaires

Après les manœuvres aériennes, le «führer», le roi, le «duce» et les personnalités allemandes et italiennes se sont rendus à Santa Marinella pour assister à des exercices de l'armée. La manœuvre consistait en l'évolution sur le terrain de troupes d'infanterie et de l'artillerie, faisant usage de projectiles réels. Les fantassins attaquaient au moyen de grenades à main.

Le chancelier Hitler a assisté aux exercices du haut d'un observatoire d'où l'on dominait tout le terrain. Parmi les personnalités présentes, on remarquait les attachés militaires de différents pays.

Les deux discours prononcés samedi par le «duce» et le «führer»

ROME, 8. — Au cours d'une réception offerte samedi soir au Palais de Venise, MM. Mussolini et Hitler ont prononcé chacun le discours qu'on attendait d'eux.

Voici notamment ce qu'a déclaré le «duce»:

«Führer! Votre visite à Rome accomplit et scelle l'entente entre nos deux pays. Cette entente que nous avons fermement voulue et solidement

constituée à ses racines dans notre évolution et dans la vôtre. Elle a sa force dans la communauté idéale qui lie nos deux peuples et sa fonction historique dans les intérêts

créateur de l'Italie fasciste, le fondateur de l'empire, le grand ami de l'Allemagne.

» Dans votre discours au Champ de Mai, vous avez formulé ce principe: parler haut et clair, et, quand on a un ami, marcher avec lui jusqu'au but. Moi aussi, au nom de mon pays, je me prononce pour ce principe et je vais aujourd'hui vous répondre ceci: Depuis que Romains et Germains se sont rencontrés pour la première fois dans l'histoire, deux mille ans sont passés. En me trouvant ici sur le sol le plus vénérable de l'histoire de notre humanité, je sens le poids du destin tragique qui n'a pas voulu que nos deux races fussent séparées par des frontières nettement marquées. Il s'en est suivi des souffrances indicibles. Aujourd'hui, après deux mille ans, l'Etat romain, grâce à votre action, voit se renouveler ses traditions anciennes et se trouve animé d'une vie nouvelle. En même temps, dans le nord, les nombreuses tribus germaniques ont constitué un empire unifié.

» Instruits par l'expérience, nous voulons reconnaître cette frontière naturelle que la Providence et l'histoire ont tracée. En définissant clairement les espaces réservés à la vie de l'Italie et à celle de l'Allemagne, cette frontière des Alpes permettra non seulement une collaboration pacifique, mais servira aussi de pont à leur assistance mutuelle.

» Comme testament au peuple allemand, je lègue ce principe et je donne cette assurance que la fron-



Pendant les manœuvres navales qui se sont déroulées dans le golfe de Naples: M. Hitler, M. Mussolini, le roi d'Italie et le prince du Piémont passent en revue les marins

destinée, pour chercher entre elles et avec les autres un régime de coexistence internationale ayant pour but d'établir, d'une façon équitable pour tous des garanties réelles de justice, de sécurité et de paix. On peut ajouter à cela que les droits élémentaires de chaque peuple à vivre, à travailler et à se défendre doivent être loyalement reconnus en tenant compte de l'équilibre politique correspondant à la réalité des forces historiques qui le constituent et le déterminent.

» Nous sommes convaincu que c'est sur cette voie que les nations de l'Europe trouveront cette tranquillité et cette paix indispensables à la sauvegarde de la civilisation européenne.

» Führer! Dans mon âme est encore vivant le spectacle mémorable de travail, de paix et de force qui m'a été offert, l'automne dernier, par votre pays, régénéré par vous dans ces vertus de discipline, de courage et de ténacité qui font la grandeur des peuples. Je n'ai pas oublié et je n'oublierai jamais l'accueil qui m'a été réservé par vous, par les autorités et par le peuple allemands. C'est à cette œuvre féconde de reconstruction que vont mes vœux les plus fervents et ceux de toute l'Italie fasciste.

La réponse du «führer»

Le chancelier Hitler a répondu en ces termes:

«Duce!»

» Profondément ému, je vous remercie des paroles de bienvenue que vous m'avez adressées au nom du gouvernement et du peuple italiens, je suis heureux d'être ici, dans Rome, sur le sol de son passé glorieux et inoubliable. Depuis le moment où je suis entré en territoire italien, j'ai trouvé partout une atmosphère d'affection qui m'a profondément réjoui. Le peuple allemand salue en votre personne le

permanents de nos deux nations.

» Nous avons constamment et ouvertement affirmé que l'Allemagne et l'Italie ont laissé derrière elles les utopies auxquelles l'Europe avait aveuglément confié sa

tière que l'histoire a constituée sera pour toujours intangible. Je sais qu'alors il y aura pour Rome et pour la Germanie un avenir de grandeur et de bonheur.»

Amputé des jambes un Anglais va faire dix mille kilomètres pour voir courir son cheval

LONDRES, 8. — Sir Abe Balley est un grand sportsman britannique. Il habite l'Afrique du Sud. Il a 73 ans. Ses deux jambes ont été récemment amputées, mais sir Abe Balley a engagé son meilleur cheval, «Golden Sovereign», dans la grande course du Derby et il ne veut pas se priver du plaisir d'assister à la victoire éventuelle de son favori.

Les médecins, consultés, lui ont expressément refusé l'autorisation de se rendre en Angleterre. En bon sportsman, sir Abe Balley vient de passer outre à toutes ces interdictions. Flanqué de trois infirmières et en compagnie de sa femme, sir Abe Balley va s'embarquer sur le «Windsor Castle». Il fera un voyage de près de dix mille kilomètres et il assure que rien ne peut l'empêcher d'assister à la course.

Puisse son cheval faire preuve d'un aussi bel entêtement!

La démarche franco-britannique a été accueillie favorablement à Prague

PRAGUE, 8. — M. Krofta, ministre des affaires étrangères, a reçu, samedi après-midi, M. Newton, ministre de Grande-Bretagne, qui lui a fait part des dispositions amicales du gouvernement britannique à aider le gouvernement tchécoslovaque à remplir les revendications raisonnables de la population allemande dans l'esprit des déclarations du premier ministre Chamberlain, le 24 mars de cette année.

M. Delacroix, ministre de France à Prague, a fait une démarche analogue auprès de M. Krofta et, au nom de son gouvernement, il s'est déclaré en faveur d'une solution de la question allemande en Tchécoslovaquie qui serait compatible avec l'intégrité de l'Etat.

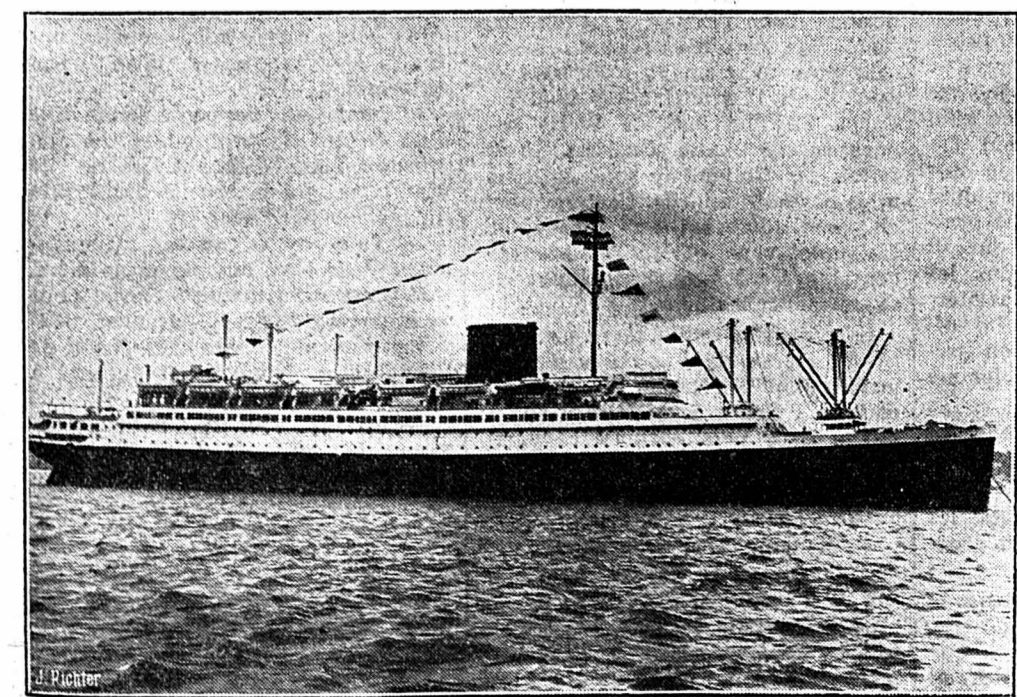
Au cours de leur démarche, les deux ministres ont souligné que les conseils amicaux à Prague et les avis exprimés par les gouvernements de Londres et de Paris sur le problème minoritaire ne pouvaient et ne devaient pas être considérés, même de loin, comme une intervention dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie.

Si le problème des minorités de Tchécoslovaquie a une importance internationale, c'est que les principes de sa solution sont inclus dans le traité de Saint-Germain. C'est pour examiner la question dans toute son ampleur, dans le cadre de ce traité et conformément à son esprit, et pour arriver à un règlement fondamental et décisif que les deux gouvernements communiquent à Prague leur point de vue sur ce problème.

La démarche franco-britannique a reçu un accueil favorable dans les milieux dirigeants tchécoslovaques qui, dans un large esprit de compréhension, ont saisi l'importance et la portée des sacrifices demandés à la Tchécoslovaquie dans l'intérêt de la paix.

Un automobiliste d'Yverdon victime d'un accident à Vuarrens

LAUSANNE, 8 (c). — Une collision s'est produite dimanche à 12 h. 20 à Vuarrens, entre une automobile d'Yverdon et une autre de Pailly. Les occupants de la première voiture, c'est-à-dire trois personnes, ont été blessés plus ou moins légèrement. Les dégâts matériels sont importants.



L'incendie du paquebot «La Fayette» ne serait pas dû à la malveillance

PARIS, 8 (Havas). — Le ministère de la marine marchande communique que l'enquête au sujet de l'incendie du «La Fayette», bien qu'encore inachevée, permet d'affirmer qu'un ensemble de circonstances exceptionnelles a favorisé la propagation rapide du feu et que l'hypothèse d'un acte de malveillance doit être rigoureusement écartée.

Notre cliché montre une vue du paquebot avant le sinistre.

Lire en dernières dépêches: Les résultats des élections cantonales bernoises

A LOUER**Orangerie 4**

Beau logement de cinq chambres, toutes dépendances, confort moderne. Prix avantageux. — Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10. Tél. 51.132.

A remettre à proximité de la gare appartement de 3 chambres et dépendances. Prix: Fr. 55.— par mois. — Etude Petitpierre & Hotz.

24 juin

A louer appartement moderne de trois chambres, bien ensoleillé, vue, chauffage général et eau chaude, conciergerie, dévaloir, prix modéré. — S'adresser à Max Landry, bureau Favre, Bassin 14.

Garages

A remettre ensemble ou séparément, 4 boxes bien dégagés, situés dans un immeuble du centre de la ville. — Etude Petitpierre & Hotz.

Quai des Alpes

A louer bel appartement moderne de cinq pièces et grandes dépendances. — Belle situation. Pension exclue. — Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10.

Rue de la Côte, à louer pour Saint-Jean ou plus tôt, appartements de 3 chambres et dépendances, avec salle de bain. Prix: Fr. 75.— et Fr. 80.—. — Etude Petitpierre & Hotz.

bel appartement

de quatre chambres, salle de bains, toutes dépendances, vue étendue et soleil, situation agréable, près de la gare. Loyer modéré. S'adresser Fontaine-André No 20, rez-de-chaussée.

Quai des Beaux-Arts, à remettre pour Saint-Jean ou plus tôt, appartement de 7 chambres et dépendances, salle de bain, chauffage général. Terrasse. Vue étendue. — Etude Petitpierre & Hotz.

ETUDE G. ETTER, notaire Beaux magasins neufs, rue du Seyon. Local pour atelier ou dépôt. Logements de 3 pièces et dépendances, rue du Château, Parc, Moulins, etc. Bel appartement de 6 pièces, tout confort, sur le qual.

A remettre dans bel immeuble du centre de la ville, appartements de 3 et 4 chambres avec chauffage central, salle de bain, ascenseur. — Etude Petitpierre & Hotz.

Epancheurs 5 et 7. Logements de trois chambres. — S'adresser confiserie Simonet.

Comba - Borel, à louer appartement de 5 chambres et dépendances, avec central et salle de bain, pouvant être aménagé au gré du preneur. — Etude Petitpierre & Hotz.

A LOUER

VILLA avec grands locaux pour fabriquer ou atelier, avec appartement de quatre-cinq pièces, à proximité de la ville. — Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10.

24 juin - COTE 115

A louer, dans maison d'ordre, logement au soleil, trois chambres, cuisine et dépendances. Balcon. Prix mensuel: Fr. 65.—. — S'adresser Côte 115, 3me étage à gauche.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »**Fille de prince**

par **MAX DU VEUZIT** 37

A cette minute, d'ailleurs, elle était incapable de juger des « limites permises à la conscience d'un honnête homme », selon le point de vue de son interlocuteur. Lui semblait, à elle, que le seul fait de tromper la femme que l'on aime, en abusant de sa confiance et de son ingénuité, était suffisamment abominable pour qu'un homme de cœur ne s'y abaissât point.

Russin devina-t-il les réflexions désobligeantes pour son ancien ami que ce récit sincère avait fait naître en l'esprit de la visiteuse ? C'est probable, car il chercha chaleureusement à défendre l'absent.

— Il serait peut-être bon, mademoiselle, que je vous mette en garde contre un jugement téméraire trop facile à formuler...

— Je ne demande pas mieux que de croire que tout est bien, fit Gysse, désorientée. Je vous écoute, monsieur.

— Oui, reprit-il, il faut que je vous fasse observer que mon camarade était de pure race flamande.

Côte prolongée, à louer dans petite maison, appartement de 4 chambres, avec grand jardin. Etude Petitpierre & Hotz.

Serrières, à remettre pour Saint-Jean, appartement très favorablement situé, de 4 chambres, salle de bain. Vue étendue. Prix avantageux. — Etude Petitpierre & Hotz.

A LOUER

A BEAUREGARD, petite maison de quatre pièces, dépendances, jardin, loyer 50 fr. par mois et entretien d'une cour. S'adresser au bureau Edgar Bovet, faubourg du Crêt 8, Neuchâtel.

Rue du Concert, à louer pour Saint-Jean, appartement bien dégagé de 4 chambres, chauffage central et dépendances. — Etude Petitpierre & Hotz.

CHAMBRES

* Belles chambres près place Purry. Prix très modéré. Magasin de cigares, Grand'Rue 1. Belle grande chambre et une petite, au centre. Epancheurs 8, 3me.

Chambre au soleil Beaux-Arts 5, 4me étage. — Passer après 7 heures. Chambre meublée. Faubourg du Lac 29, 2me à droite. *

Fabrique de colles, couleurs et vernis cherche

VOYAGEUR

sérieux, actif et capable pour la Suisse romande, connaissant la branche. Adresser offres avec indication de références sous chiffre X 7468 Z à Publicitas, Zurich.

Importante maison d'horlogerie de Bienne engagerait tout de suite ou pour époque à convenir,

sténo-dactylographes

pour la correspondance française-anglaise ou française-allemande. — Faire offres sous chiffre Y 20982 U à Publicitas, Bienne. AS 16636 J

On cherche pour entrée immédiate

jeune fille

de 16-17 ans, protestante et aimant les enfants, pour aider au ménage. Adresser offres à Mme Schmutz-Notz, Quartier de la gare, Morat.

On demande un domestique sachant bien traire. Demander l'adresse du No 560 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme ayant le permis pour camion trouverait emploi chez M. Hermann Perrotet, Wavre.

Couvrier menuisier de 1re force est demandé. — S'adresser à Martial Reuse, menuiserie, Fleurier.

DEM. D'EMPLOIS

Garçon hors de l'école, travailleur et fidèle, cherche place de

VOLONTAIRE

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres à famille O. Gschwind, Mattweg, Arlesheim.

VOLONTAIRE

Jeune fille de 16 ans cherche place pour aider au ménage et apprendre le français. Bons traitements exigés. — Offres à Emmy Muller, Foudrières 33, Neuchâtel.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE au bureau du journal

PENSIONS**Pension-famille**

2 fr. 60 par jour. Demander l'adresse du No 572 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande une personne

sérieuse et expérimentée, sachant cuire, pour un ménage de deux dames âgées habitant à Couvet dans villa moderne. Bons traitements assurés, gages selon entente. — Adresser offres par écrit sous M. C. 575 au bureau de la Feuille d'avis.

Démarches: par téléphone et visites pour publication connue seraient confiées à monsieur, même âgé, mais rompu aux affaires. Ecrire sous B. Z. 576 au bureau de la Feuille d'avis (ni timbres-réponse, ni certificats).

Etude de la ville demande très bonne sténo-dactylographe

connaissant les travaux de bureau. — Ecrire sous J. N. 555 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de colles, couleurs et vernis cherche

Union féministe pour le suffrage

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Mercredi 11 mai, à 20 h. 15

CONFÉRENCE publique et gratuite

Le Code pénal suisse et les femmes

par

Mme LEUCH, présidente de l'A.S.S.F.

FOIRE DE PARIS 1938

21 MAI - 6 JUIN

Toutes les industries - Articles nouveaux
Inventions modernes - 8000 EXPOSANTS

Importantes réductions de voyage contre production de la carte de légitimation (Fr. 1.—) délivrée par les Chambres de commerce françaises à Genève et Lausanne et par l'Agence de la Foire de Paris, à Zurich, Werdmühleplatz 1. SA 16917 Z

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Lundi soir, à 20 h. 30

Conférence gratuite

donnée par Mlle S. ZERNOFF, de Paris sous les auspices du comité d'aide aux enfants d'émigrés

SUJET :

Comment vivent les enfants de l'émigration russe COLLECTE A LA SORTIE

AVIS

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de Messieurs les HOTELIERS, CAFETIERS, RESTAURATEURS, NEGOCIANTS et le public en général que, dès le 1er mai 1938,

la représentation des eaux minérales Eptinger, Sissa, Orangeata, Grapefruit est confiée à

M. Edouard JUTZELER, de Marin qui conserve la collaboration de Messieurs FISCHER Frères. Téléphones: MARIN 75,355 NEUCHÂTEL 52,275 AUVERNIER 62,183

Avis de tir

Des tirs à balles à courte distance au fusil-mitrailleur et à la mitrailleuse auront lieu le MERCREDI 11 MAI aux endroits suivants :

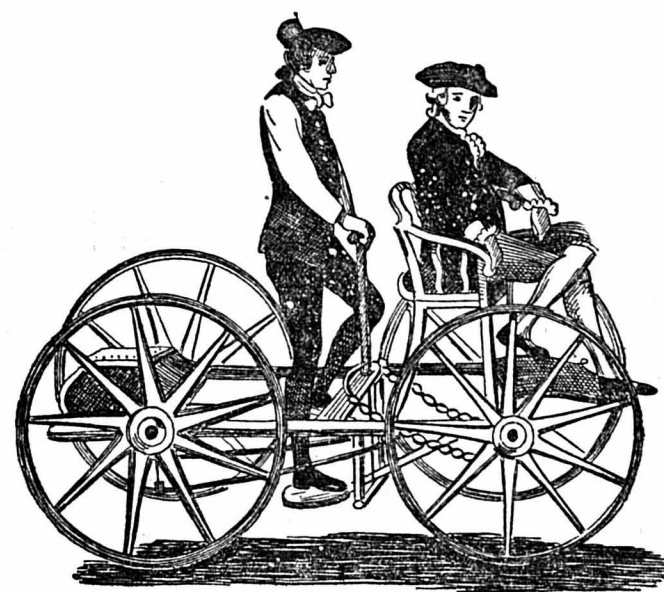
1. Région des Ponts-de-Martel entre les Favanges et le Crêtet; direction du tir: Sud-Nord.

2. Région du Val-de-Travers: NOIRAIGUE, au stand; TRAVERS, au nord du village, le réservoir; COUVET, carrière 400 mètres au nord viaduc de Couvet; MOTIERS, carrière 100 mètres sud-ouest stand; FLEURIER, carrière 300 mètres est stand.

Le public est informé qu'il y a danger à circuler dans la zone de tir et il est tenu de se conformer strictement aux instructions des sentinelles.

Le Cdt. Rgt. fr. car. 45: Lt-Col. GRIZE.

P 2231 N

**A travers les générations...**

La voiture à pédales reproduite ci-dessus faisait l'admiration de nos ancêtres en 1770. Sous une forme plus aérodynamique elle fait aujourd'hui la joie de nos enfants! Ainsi passe la gloire...

La technique de 1770 nous paraît, à coup sûr, encore bien primitive — mais pas la technique seulement! Si des progrès considérables, voire décisifs, n'avaient pas été réalisés par la chimie des lubrifiants, nous ne roulerions pas aujourd'hui, sans souci, à 100 km. à l'heure.

Le dernier de ces progrès, le raffinage par solvants sélectifs, confère aux huiles Shell pour autos le plus grand pouvoir lubrifiant.

Les huiles Shell d'été

raffinées par solvants sélectifs

le dernier mot dans le graissage de l'automobile



Lumina S. A., Neuchâtel

1886 Pendant plus d'un demi-siècle 1938

LA TEINTURERIE

Obrecht

prouve sa confiance et la qualité de ses travaux

LAVAGE-CHIMIQUE
Seyon 5 b - Tél. 52.240

VILLE DE NEUCHÂTEL

Cours de cuisine

La Commission scolaire organise :

des cours pratiques de cuisine

Ces cours ont lieu une ou deux fois par semaine, l'après-midi ou le soir, dans les locaux des écoles ménagères de la ville (cuisson au gaz et à l'électricité); ils comprennent dix leçons.

INSCRIPTIONS: Lundi 9 mai 1938, de 19 à 21 h., au collège des Terreaux (annexe), salle No 10. — Téléphone 51.166.

Les cours commenceront incessamment. Direction: Mlle M. Bourquin.

FRAIS D'INSCRIPTION: Fr. 5.—. Les participants payent leur repas au prix de revient. Pour tout renseignement, s'adresser à la direction des écoles primaires, collège de la Promenade. — Téléphone 51.087.

Le directeur de l'Ecole ménagère: J.-D. PERRET.

Contemporains

1890

CE SOIR, à 20 h., réunion au CAFÉ DES SAARS

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Marc PERRINJAQUET exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont entouré leur bien-aimé pendant sa maladie, et pour la bienfaisante sympathie reçue pendant les jours douloureux de la séparation.

Monsieur Léon SOGUEL et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

La famille de Madame Marie VON ARX, vivement touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus, prie les personnes qui les ont donnés de vouloir bien trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

— Mais la bénédiction du ciel? murmura l'orpheline, absolument désemparée.

— Ma foi! fit Russin, je vais beaucoup vous désillusionner, mademoiselle, mais mon camarade ne croyait pas qu'il fût nécessaire d'user d'un intermédiaire entre Dieu et lui... Il m'est très difficile d'expliquer à une jeune fille jusqu'à quel point les philosophes allemands ont poussé leurs théories, dont s'accroche assez bien la mentalité des étudiants nordiques, lesquels, d'ailleurs, la cultivent beaucoup plus en paroles qu'en actions...

Quoi qu'il en soit, en cette affaire de son mariage, de Wriss était véritablement sincère, je vous l'assure, et cette sincérité de sentiments excusait pour lui les artifices qu'il dut employer pour posséder votre mère.

Gysse ne répondit pas. Elle était anéantie par tout ce qu'elle venait d'apprendre.

Son père, qu'elle avait vu jusque-là à travers l'amour qu'il avait su inspirer à sa mère, lui apparaissait maintenant sous un jour odieux. Il avait trompé sa femme, usant vis-à-vis d'elle de procédés absolument inqualifiables... Il était un incrédule... presque un impie... Gysse n'était pas sûre qu'il ne fût pas un monstre... ou un misérable déclassé...

Mais elle ne livra pas ses réflexions à Raphaël Russin.

Malgré la cruelle désillusion qu'elle venait d'éprouver, elle s'efforçait de demeurer calme et correcte... Devant cet homme qui avait connu son père et sa mère, elle avait la volonté de dominer son profond désarroi.

L'industriel, cependant, remarqua la pâleur extraordinaire du mince visage raidi devant lui et il devina l'impression contenue qu'on cherchait à lui cacher. Très pitoyable, il répéta:

— Je suis persuadé que Gysse ne s'est prêtée à ce jeu que parce qu'il ne pouvait obtenir autrement l'amour de celle qu'il aimait. Je suis sûr aussi que, sans l'obésité qu'il devait à son père et qui était presque obligatoire à cette époque, il aurait renoncé à partir pour les Indes. Je sais qu'il voulait sacrifier la brillante situation qu'on lui offrait; il était prêt à briser son avenir pour ne pas quitter la femme qui avait confiance en lui.

— Mais il ne l'a pas fait, observa Gysse, dont la voix blanche semblait jaillir d'un abîme.

— Il faudrait connaître toutes les raisons avant de l'accuser, fit généreusement l'usinier.

— Aussi, je ne l'accuse pas... Je constate seulement, rétorqua-t-elle. Mais savez-vous, monsieur, ce que votre ancien camarade est devenu depuis?

L'autre eut un geste vague qui voulait signifier son ignorance.

— Nos relations de jeunesse n'ont pas été renouvelées à son retour en Europe... Je ne puis vous donner aucun détail.

— Vous ne supposez pas qu'il soit mort, cependant?

— Oh! non! ou, alors, ce serait très récemment. Mes affaires m'ont donné l'occasion, il y a quelques temps, de revoir son nom... Je ne sais plus exactement à propos de quoi. Mais il vit. Il est peut-être à Paris. En tout cas, de Wriss doit occuper une bonne situation. En affaires, les Hollandais sont gens habiles et débrouillards. Certainement, en vous adressant au consulat de Hollande, vous obtiendrez tous les renseignements que vous désirez sur sa résidence actuelle.

Gysse s'était levée. Avec une gratitude pleine de bravoure, elle remercia Raphaël Russin de ses explications... Grâce à lui, elle y voyait mieux dans sa situation très particulière... Notamment l'origine de ce titre de princesse auquel elle n'avait aucun droit...

— Madame votre mère ne s'en était jamais rendu compte? s'informa son interlocuteur.

— Ma mère est morte à ma naissance, monsieur. Elle a heureusement ignoré le côté scabreux et aléatoire de son mariage... Le plus

drôle, essaya-t-elle de railler avec un pauvre sourire, c'est que les braves gens qui m'ont élevée ont cru fermement que j'étais la fille du prince d'Amplis. C'est sous ce nom que je suis inscrite légitimement à la mairie.

— Mais, alors, ce titre, vous avez le droit de le porter!

— Oh! monsieur! protesta-t-elle douloureusement. Vous qui savez ce que cela représente, pouvez-vous croire que je puisse m'en parer désormais?

L'homme enveloppa la jeune fille d'un regard de profonde pitié. Son attitude était vraiment pleine de dignité malgré la cruelle désillusion qu'elle venait d'essuyer.

— Vous avez raison, mademoiselle. Vous êtes, comme votre mère, une personne trop bien élevée pour vous contenter des apparences.

Les yeux de Gysse s'emplirent de larmes à ce compliment décerné à sa chère disparue.

— Je suis vraiment touchée, monsieur, du souvenir honorable que vous avez gardé de ma mère et je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer à son sujet.

Toute ma reconnaissance aussi vous est acquise pour le bienveillant accueil que vous m'avez réservé... Je ne l'oublierai jamais, monsieur.

(A suivre)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.
 Les avis mortuaires, tardifs et urgents
 sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de
**CHÉZARD-
 SAINT-MARTIN**

Vente de bois

Samedi 7 mai 1938, le Conseil communal de Chézard-Saint-Martin vendra en mises publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants façonnés dans les forêts de Côte Devant :
 120 stères sapin
 50 stères hêtre
 4500 fagots de coupe
 1 frêne
 Rendez-vous des miseurs à 13 h. ¼ au Réservoir.
 Chézard-Saint-Martin, le 2 mai 1938.
 Conseil communal.

IMMEUBLES

L'horlie Charles Borel-Henchoz offre à vendre la

propriété du Burcle, à Couvet

à proximité de la gare du Régional. Bâtiment de deux logements de quatre et cinq pièces, grandes caves (350 m²) et grandes dépendances, convenant spécialement pour commerce de vins, fromages et denrées alimentaires. Trois poses de champs et jardins autour de la propriété. Pour renseignements, s'adresser à M. Camille Borel, le Burcle, Couvet, et à Mlle Marguerite Borel, à Pontarlier.

A vendre, dans le Vully vaudois,

petit hôtel

situation excellente. Bon passage. Plage. Facilité d'achat. Ecrire sous T. N. 568 au bureau de la Feuille d'avis.



Propriétés
 maisons d'habitation, commerces, domaines se vendent et s'achètent facilement par l'entremise de la « Volks-Zeitung », Allgemeine Volks-Zeitung, Zofingue, Tirage 93.500. En moyenne de ce genre dans chaque numéro. Clôture des annonces mercredi soir. Observez bien l'adresse exacte!

Schweizer Allgemeine Volks-Zeitung Zofingue (Argovie)

A VENDRE

A vendre une
poussette
 S'adresser à Willy Meier, à Hauterive.

Abeilles

Neuf ruches sont à vendre, belle colonie. Rue de la Côte No 56.



VOUS TROUVEZ
 les lunettes modernes à des prix très avantageux chez
André Perret
 opticien
 Epancheurs 9 - NEUCHÂTEL
 Qualité et solidité - Réparations soignées

MAROCAINE
 50 cts. Vautier la plus populaire des cigarettes



Une chose est certaine... Supinator utilisé depuis 28 ans a fait ses preuves pour tous genres de maux de pieds. Et vous? vous vous laissez encore tourmenter par des maux de pieds? Venez à la démonstration les vendredis et mercredis. Nous vous donnerons gratuitement tous renseignements pour l'utilisation individuelle de la méthode Supinator. *

J. KURTH

Chaussures, Seyon 3, Neuchâtel

CURIEUX

PREMIER GRAND JOURNAL HEBDOMADAIRE ROMAIN

vous apporte chaque semaine de l'inédit

Lisez dans le numéro de ce jour :

HITLER A ROME

Choses vues par Théodore Vaucher

Avant la 101^{me} session de la S. d. N.
 par Jean Trösch

L'extraordinaire roman vécu des frères siamois Chang et Eng
 par van Wehrt

Le grand roman d'aventures de René Géralde

LE CHEVALIER D'ÉON

dont l'existence (homme ou femme?) passionna la cour de Louis XV

Prix de l'abonnement: un an: Fr. 8.50; 6 mois: Fr. 4.50; 3 mois: Fr. 2.50. Compte de chèque postal: 1V 2480, Neuchâtel

Paraît tous les samedis

20 centimes le numéro En vente dans tous les kiosques

Toutes comparaisons conduisent AU LOUVRE

La tâche du spécialiste est d'être toujours à la hauteur

Pour faire profiter notre nombreuse clientèle de conditions tout à fait spéciales dans les
SOIERIES-NOUVEAUTÉS

nous organisons dès aujourd'hui une

GRANDE VENTE DE SOIERIES

Nous avons obtenu des plus grandes fabriques de soieries les dernières nouveautés de la saison, des créations merveilleuses à des prix qui font la joie de toutes les dames.

Le choix actuel est incomparable et la richesse des dessins n'est plus à dépasser. Voilà le premier exemple :

CRÈPE DE CHINE pure soie
 superbes impressions de luxe, pour la toilette élégante, dispositions inédites, largeur 96 cm., le mètre **4 90**

MES DAMES!

Suivez avec attention nos annonces spéciales paraissant journallement dans ce journal

Achetez la soie chez le spécialiste de la soie

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.

Neuchâtel

Les abonnements de
Radio Steiner
 vous mettent à l'abri de tout souci

A VENDRE

une grande table de cuisine, longueur 2 m., largeur 92 cm., un char à pont, longueur 1 m. 80, largeur 1 m. 05, un radio par téléphone, marque « Albis », un chauffage électrique « Therna ». Demander l'adresse du No 674 au bureau de la Feuille d'avis.

Foin à vendre

H. Vuilleumier, Geneveys-sur-Coffrane.
 A la même adresse, on achèterait un veau-génisse

La bicyclette GEORGES CORDEY

la marque de qualité qui s'impose ainsi que ses fameuses Norton
 VENTE - ÉCHANGE - REPARATIONS
Ecluse 29 Tél. 53.427



Essayez la gomme à mâcher WRIGLEY'S. Vous l'apprécierez. Deux célèbres aromes. Conserve les dents blanches. Paquets de 5 et 10 ct.

Zwieback Kohler

Foin

20 à 25,000 kg. disponible. S'adresser : M. Bornand, Fleurière, Tél. 101.

PROTÈGE CONTRE LA ROUILLE!

Nous galvanisons toutes les pièces en fer et tôle pour protéger contre la rouille. Des pièces anciennement galvanisées peuvent être regalvanisées et deviennent comme neuves.

ZINGUERIE DE COLOMBIER

Colombier (Neuchâtel) Av. de la Gare 13 Tél. 63.287

Pour votre
café au lait
 ce qui peut convenir : Fr. —.55, —.85
 recommandé : Fr. —.95, 1.10
 Pour votre
café noir
 ce qui peut convenir : Fr. —.95
 recommandé : Fr. 1.10, 1.15
Moka — Fr. 1.20
 qualité des grands jours — Fr. 1.45
 tous ces prix par ½ livre
— ZIMMERMANN S.A.

Pour 1 franc Meedames!
 FAITES RETALONNER VOS CHAUSSURES à la
 Cordonnerie A. di Paolo
 Chavannes No 1

MEUBLES D'OCCASION GRAND CHOIX

Bas prix Bas prix
E. PAUCHARD
 TERREAUX 2 (chemin de la gare)
 Magasin au 1^{er} étage. Entrée dans la cour - Tél. 52.806
 ACHAT - VENTE EVALUATION

Choix magnifique DE BAS pure soie soie rayonne fil et soie
 LE MAGASIN DES BONS BAS
Guye-Prêtre
 St-Honoré Numa-Droz
 Maison neuchâteloise

DEMANDES à ACHETER

Suis acheteur de tous moteurs électriques Offres avec indications sous M. B. 558 au bureau de la Feuille d'avis.

Bijoux or

achetés au plus haut cours du jour
E. CHARLET
 sous le théâtre
 Acheteur patenté

AVIS DIVERS

Paul Bura

Temple-Neuf 20
 Tous travaux de réparations et de transformations
 Papiers peints

AGENCE THERÈSE SANDOZ

LA ROTONDE, Neuchâtel

MARDI 10 MAI 1938, à 20 h. 30

La Compagnie A. L. A. (Artistes lyriques associés) présente la célèbre opérette de Franz SCHUBERT

Chanson d'amour

(Drei Mäderlhaus)

avec Mme Germaine DUFRESNE, de l'Opéra de Bordeaux, Mme Noëlle DEMAS, du Grand Théâtre de Genève le baryton SAINTREX et ALMARD
 Orchestre sous la direction de Mme GARDON
 Prix des places: Fr. 1.65 à 4.40 (droits compris)
 Location: Maison HUG & Cie, téléphone 51.877



TERLINDEN

NEUCHÂTEL, sous l'Hôtel du Lac
 Tél. 52.853

AVIS DE TIR

Des tirs au fusil, au fusil-mitrailleur et à la mitrailleuse auront lieu les MARDI 10 et MERCREDI 11 MAI, toute la journée, sur les emplacements suivants :

Région de la Chaux-de-Fonds

Stand de Bonne-Fontaine, Carrière dans « Forêt des Endroits », Pâturage au nord de « Bel-Air », Combe boisée au nord-ouest de « La Joux Perret », « Combe Perret » au sud de « Le Cerisier », Combe boisée au sud des Grandes Crochettes.

Région du Locle

Stand des « Jeannerets », Région « La Molière - Les Calames ».

Région des Brenets

Stand et région des « Gondebas ».

Région des Hauts-Geneveys

Stand des Gollières, Pâturage au lieu dit « Combettes Valiers »

Il est interdit de circuler dans ces zones durant les tirs.

Le soussigné décline toute responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir à la suite de la non-observation de cet avis ou des ordres donnés par les sentinelles.

Le Cdt. du Rgt. fr. car. 44 : Lt-colonel MUGELI.



La foule devant le local de dégustation LORA à Genève. Les mêmes dégustations ont lieu gratuitement cette semaine à Neuchâtel :

RUE DU SEYON 26^a

Distribution gratuite d'échantillons - Pas de vente. Chaque ménagère est cordialement invitée

LES SPORTS

Double défaite du football suisse

Hier, à Lausanne, l'équipe de Belgique a battu la Suisse par 3 à 0

(De notre envoyé spécial)

Une lamentable partie de nos représentants A la mi-temps nos adversaires avaient déjà l'avantage

Après de longues années d'attente, Lausanne était à nouveau désignée pour être le théâtre d'une rencontre internationale et ce fut la sympathique équipe belge que la capitale vaudoise eut le privilège de recevoir. Avant de narrer les phases principales de cette partie, disons l'impression pénible qu'en rapportèrent les spectateurs suisses. Après les succès obtenus récemment, à Milan en particulier, on pensait que notre équipe nationale ferait meilleure figure qu'elle ne le fit. Nos hommes sont-ils surmenés et à bout de forces? Peut-être! Toujours est-il qu'à part les cinq premières minutes de jeu, ils manquèrent de l'entraînement indispensable au succès. Ils semblaient atteints d'une nonchalance qui, à la veille des matches de la coupe du monde, doit être combattue. Certes, il faut dire aussi le changement intervenu, sur le terrain même, dans la composition de l'équipe, Stelzer, blessé au début de la partie, céda sa place à Lortscher pour occuper celle d'ailier droit, poussant Amado au poste d'inter, tandis que Ruff devenait demi-gauche. Ces « permutations » eurent un résultat déplorable. Les demis se cantonnèrent dans la défensive et ne furent d'aucune utilité à l'attaque. Quant à notre aile droite, où Stelzer boitait, elle n'eut d'aucune efficacité.

Quant aux Belges, ils présentèrent une équipe homogène, courageuse, rapide et bien entraînée. Braine et Voorhoof s'avèrent particulièrement dangereux. Quant à l'arbitre italien, M. Raffaele Scorzoni, de Bologne, il convient de dire qu'il fut en tous points excellent.

Les Suisses ont le choix du terrain et les Belges engagent la partie. Ils perdent la balle au profit de Walachek et Aeby qui traversent le terrain pour, finalement, tirer à côté du but. Les Belges paraissent plus rapides que les nôtres et un shot de Braine échoue de peu. Le jeu est bien équilibré. Les Suisses ne manquent aucune occasion d'attaquer, mais se heurtent toujours à une défense sérieuse et bien organisée. Malheureusement, les nôtres pratiquent un jeu aérien qui, en raison de la taille généralement imposante de leurs adversaires, ne semble pas être précisément bien choisi. Après quelque dix minutes de jeu, les Belges commencent à accuser une certaine supériorité. On s'attendait à voir une partie de « qualité » et on est déçu de s'apercevoir du faible « rendement » de l'équipe suisse. Les Belges accentuent leur avantage. Non pas que leur jeu soit d'une facture exceptionnelle ou brillante, mais la faiblesse des nôtres le met d'autant plus en valeur.

Les Belges ouvrent le score

Une descente belge effectuée à la 25me minute permet à Voorhoof d'entrer en possession du ballon alors qu'il se trouve à quelques mètres de Bizzozzero. Le but est marqué et nos adversaires, en fort bonne posture, prennent de l'assurance alors que les nôtres, que l'on voudrait voir réagir énergiquement, acceptent le « handicap » avec une indifférence regrettable. C'est alors que Stelzer est blessé et que les changements — dont nous avons parlé — interviennent.

A la suite d'un corner, tiré par les Suisses, une bousculade se produit devant les filets de Badjou. Kieholz s'empare du cuir. Un nouveau corner est concédé aux Suisses. Badjou dégage du poing. Notre ligne d'attaque manque par trop de l'appui de notre ligne de demis, et cette carence se fait sentir de façon fort regrettable. Les Belges ont un avantage territorial qui n'est interrompu que par quelques échappées suisses. Un tir de Capelle passe au-dessus de la latte. Une jolie descente de Walachek et Aeby est arrêtée par la défense belge. Minelli doit, à son tour, sauver un dangereux shot de van den Wouwer et le repos arrive, laissant une pénible impression aux « supporters » suisses.

La seconde mi-temps

À la reprise, les nôtres semblent décidés à réagir vigoureusement, mais ce bel élan ne durera pas. Les Belges pratiquent des passes précises, généralement à raz du sol, et reprennent, ainsi, l'avantage.

Deuxième but pour les visiteurs

À la 4me minute, déjà, Voorhoof marque le deuxième but. Dans le public, l'impression est maintenant très nette: les Suisses sont perdus. La pression belge n'a pas de peine à se faire sentir. Encore un essai de Walachek et un autre de Kieholz. Rien ne passe.

Les Belges mènent par 3 à 0

Ce sont, au contraire, les Belges qui, à la 31me minute, marqueront pour la troisième fois par Capelle. Le public est fixé. Sept minutes avant la fin, il commence déjà à gagner la sortie. Certains spectateurs quittent leurs places assises autour du terrain pour ceinturer le ground. C'est là une manœuvre dont il faudrait s'abstenir à l'avenir, car elle

est gênante à la vue des malheureux qui désirent encore suivre le match. Peu avant la fin, la latte renvoie encore la balle que les Suisses ont tirée trop haut et la victoire reste définitivement acquise à la Belgique.

Voici la composition des équipes:

Belgique: Badjou; Paverick, Petit; van Alphen, Stynen, Dewinter; van den Wouwer, Voorhoof, Capelle, Braine, Buyle.

Suisse: Bizzozzero; Minelli, Stelzer; Springer, Vernati, Lortscher; Amado, Ruff, Kieholz, Walachek, Aeby. Rd.

La pression belge n'a pas de peine à se faire sentir. Encore un essai de Walachek et un autre de Kieholz. Rien ne passe.

Les Belges mènent par 3 à 0

Ce sont, au contraire, les Belges qui, à la 31me minute, marqueront pour la troisième fois par Capelle. Le public est fixé. Sept minutes avant la fin, il commence déjà à gagner la sortie. Certains spectateurs quittent leurs places assises autour du terrain pour ceinturer le ground. C'est là une manœuvre dont il faudrait s'abstenir à l'avenir, car elle

est gênante à la vue des malheureux qui désirent encore suivre le match. Peu avant la fin, la latte renvoie encore la balle que les Suisses ont tirée trop haut et la victoire reste définitivement acquise à la Belgique.

Voici la composition des équipes:

Belgique: Badjou; Paverick, Petit; van Alphen, Stynen, Dewinter; van den Wouwer, Voorhoof, Capelle, Braine, Buyle.

Suisse: Bizzozzero; Minelli, Stelzer; Springer, Vernati, Lortscher; Amado, Ruff, Kieholz, Walachek, Aeby. Rd.

A Bâle, le «onze» de Bade-Wurtemberg domine l'équipe suisse B par 3 à 2

(mi-temps 2 à 1)

Six mille spectateurs ont assisté à Bâle à ce match disputé par un temps superbe, mais par une bise qui gêna le contrôle de la balle.

Notre équipe de cadets avait subi quelques changements et se présentait dans la formation suivante: de Kalbermatten; Lehmann A.; Bauer; Guinchard, Andreoli, Lehmann; Bickel, Forelli, Mondro, Grassi, Peverelli.

Les cinq premières minutes appartiennent aux Allemands qui mettent notre défense à dure épreuve. On s'aperçoit que Lehmann n'est plus dans sa forme habituelle, tandis que Bauer commet de nombreuses erreurs. A la 7me minute, Mondro shoote en force dans le coin droit, mais le gardien allemand dévie des poings en corner. A la 13me minute, l'inter-droit des visiteurs donne un centre devant notre but; Bauer tente de dégager, mais la balle roule dans ses filets. Des fautes de jugement commises par nos arrières provoquent, à la 24me minute, le second but pour les visiteurs, marqué par Muller.

À la 27me minute, Bickel shoote de l'aile dans le but, le gardien laisse échapper la balle de ses mains, et Mondro qui a bien suivi mar-

que. Vers la fin, Mondro sera renversé assez durement par un arrière adverse, sans que l'arbitre sanctionne la faute.

La seconde mi-temps voit les Allemands en pleine action.

À la 5me minute déjà, Seitz, complètement démarqué, s'avance entre les deux arrières et n'a aucune peine à marquer un troisième but. Le public est alors mécontent de nos joueurs et manifeste bruyamment. Guinchard, énervé par la carence de nos avants qui ne font absolument rien de bon, quitte sa ligne de demis pour doubler Bickel. A la 43me minute, après une période de supériorité de notre équipe, Bickel s'en va tout seul, lâche son demi, passe l'arrière gauche des visiteurs et place un shot superbe sous la perche.

Notre équipe a joué un match bien terne. Notre commission technique aura grand-peine à trouver dans celle-ci les remplaçants pour la rencontre avec l'Allemagne à Paris, pour la coupe du monde. Guinchard tout au plus donna entièrement satisfaction, tandis que de jeunes espoirs comme Andreoli, Peverelli et autres Bauer furent franchement mauvais.

M. P.

Le championnat suisse de football

PREMIÈRE LIGUE

Dans le premier groupe, deux rencontres ont mis, hier, le point final au championnat de cette saison. Contre toute attente, Chaux-de-Fonds n'a pas tenu à marquer par une dernière victoire son titre de champion de groupe; en effet, il a succombé devant Monthey, par 0 à 2; d'autre part, Soleure a battu, non sans peine, Forward (Morges) par 1 à 0.

L'issue du championnat du premier groupe ne pourrait être plus équitable. Chaux-de-Fonds, qui était descendu de ligue nationale, la saison dernière, est champion de groupe, et il sera opposé au « leader » du deuxième groupe, fort probablement Concordia (Bâle). Derendingen, promu de deuxième ligue, l'automme dernier, occupe le dernier rang du classement; l'avant-dernier est dévolu à Porrentruy, originaire également de la division inférieure.

Il convient de relever le score final de Chaux-de-Fonds qui n'a pas marqué moins de 78 buts en 22 matches, soit, en moyenne, plus de trois par partie. A l'opposé, Monthey en a « encaissé » 56.

CLUBS	J	G	N	P.	B	P.	C	Pts
Ch.-de-Fonds	22	16	2	4	78	31	34	
Vevey	22	13	4	5	57	34	30	
Aarau	22	12	4	6	55	46	25	
Cantal	22	10	5	7	36	32	25	
Urania	22	10	5	7	43	46	25	
Concordia Y.	22	8	6	8	24	30	24	
Montreux	22	9	3	10	37	41	21	
Forw. Morges	22	8	4	10	24	37	20	
Soleure	22	6	6	10	33	42	18	
Monthey	22	7	4	11	34	56	18	
Porrentruy	22	5	7	10	34	40	17	
Derendingen	22	1	5	16	30	54	7	

Dans le deuxième groupe, le championnat n'est pas complètement terminé; quelques matches devront encore être joués. La situation est donc toujours susceptible d'être modifiée. Concordia (Bâle), qui détient la tête du classement, a de grandes chances de devenir cham-

champion de groupe. Toutefois, il fera bien de prendre garde à Saint-Gall. Pour la relégation, aucun club n'est encore désigné; les dernières parties décideront du sort de Kickers (Lucerne), Schaffhouse et Chiasso.

Voici les résultats d'hier: Locarno-Kickers (Lucerne), 3-2; Chiasso-Bellinzona, 3-0; Bruhl-Winterthur, 2-1.

CLUBS	J	G	N	P.	B	P.	C	Pts
Concordia B.	21	11	6	4	38	30	28	
Bruhl	22	10	7	5	43	26	27	
Zürich	22	10	6	6	50	36	26	
Saint-Gall	20	10	5	5	47	33	25	
Blue Stars	22	9	7	6	48	37	25	
Juventus	21	8	5	8	36	39	21	
Locarno	21	5	9	7	38	41	19	
Winterthur	22	6	7	9	58	54	19	
Bellinzona	22	7	5	10	37	19		
Kickers Luc.	22	6	5	11	43	57	17	
Chiasso	22	5	7	10	23	42	17	
Schaffhouse	21	6	4	11	23	39	16	

Deuxième ligue

Suisse romande: Gloria - Comète 3-2; Sylva - Fleurier 3-0.

Suisse orientale: Baden - Adliswil 1-2; Blue Stars - Lugano 1-3; Lucerne - Lugano 10-1; Oerlikon - Grösshöpfer 2-2; Lachen - Langnau 6-3; Tössfeld - Neuhausen 3-1; Winterthur - Altstätten 2-6; Bruhl - Töss 2-2; Kreuzlingen - Fortuna 3-2.

Monthey bat Chaux-de-Fonds 2 à 0

(mi-temps 1-0)

(c) Les Valaisans sont montés à la Chaux-de-Fonds avec une volonté farouche de gagner le match. Celui-ci se dispute devant environ 1500 personnes, sous les ordres de M. Feurer, de Bâle. Comme d'habitude, Chaux-de-Fonds attaque furieusement et il est largement supérieur; mais l'équipe valaisanne se replie prudemment et laisse passer l'orage; cette supériorité de Chaux-de-Fonds ne durera d'ailleurs pas longtemps, en effet, dès la 15me minute, Monthey prend énergiquement la direction du jeu et, à la 27me minute, le centre avant est en possession de la balle; il s'avance vers Pagni, le dribble et marque un magnifique but. Chaux-de-Fonds se reprend alors et joue mieux.

À la reprise, Chaux-de-Fonds a remanié son équipe, mais le jeu n'en sera guère amélioré; au contraire, les Montagnards fournissent une bien meilleure partie. Monthey adopte la tactique d'attaquer avec trois avants seulement. Une rapide descente permet aux visiteurs de porter la marque à 2 à 0.

Championnat neuchâtelais

Série A. — Groupe II: Le Parc I - Fluria-Olympic I 1-0; Sporting-Etoile I - Chaux-de-Fonds II 0-1.

Série B. — Groupe II: Fluria-Olympic II - Sylva (Loce) II 1-2; Corjébert I - Le Parc II 6-1; Chaux-de-Fonds III - Sporting-Etoile II 3-1.

Série C. — Groupe I: Châtelard-Bevaix Ib - Châtelard-Bevaix Ia 1-3; par cette victoire, Châtelard Ia, qui a encore un match à jouer, devient champion neuchâtelais de série C.

Juniors. — Groupe I: Hauterive I - Comète I 1-1; Comète devient champion du groupe I. — Groupe II: Gloria-Loce I - Chaux-de-Fonds I 2-0; Chaux-de-Fonds II - Sporting-Etoile I 3-2.

MATCHES AMICAUX

Young Fellows - Blue Stars 3-1; Aarau-Concordia (Bâle) 3-4; Langnau - Granges 3-0; Scionzier - Servette 1-3; Seebach - Juventus 2-2.

Le football à l'étranger

EN ANGLETERRE

Dernière journée du championnat de première division: Arsenal - Bolton Wanderers 5-0; Charlton Athletic - Preston North End 0-0; Everton - Derby County 1-1; Grimsby Town - Chelsea 2-0; Huddersfield Town - Manchester City 1-0; Leicester City - Birmingham 1-4; Middlesbrough - West Bromwich 4-1; Portsmouth - Leeds United 4-0; Stoke City - Liverpool 2-0; Sunderland - Wolverhampton 1-0.

Le classement de la première division est le suivant pour les premiers: 1. Arsenal; 2. Wolverhampton; 3. Preston North End.

Sont relégués en deuxième division: Manchester City et West Bromwich Albion. Par contre, sont promus de deuxième en première division: Aston Villa et Manchester United.

EN FRANCE

Finale de la coupe, à Paris: Olympique Marseille - F.C. Metz 2-1 après deux prolongations.

Dernière journée du championnat: Excelsior R.T. - Sète 2-2; R.C. Strasbourg - Red Star 9-3; O.L. Lille - R.C. Lens 3-0; Sochaux - A.S. Cannes 1-1; Racing Paris-Sochaux - Valenciennes 0-3; Rouen - S.C. Flies 2-2. Champion: F.C. Sochaux.

EN ALLEMAGNE

Match de sélection à Berlin: Sélection allemande - Vienne 2-2.

Tour final du championnat: Eintracht Frankfurt - York Interbourg 5-0; F.C. Dessau - Vf.R. Mannheim 1-1; F.C. Schalke - Berliner F.C. 3-0; Vf.B. Stuttgart - Borussia Düsseldorf 0-2; Borussia Dortmund - Borussia Dortmund 0-2; Vf.R. Hannover - F.C. Nürnberg 1-4; Hanover F.C. - Alemannia Aix-la-Ch. 6-1.

Championnat viennois: Sportclub - F.C. Vienne 1-0; Favoritner - Spilmering 1-2; Admira - Floridsdorf 2-1.

EN ITALIE

Deuxième finale de la coupe: F.C. Torino - Juventus 1-2. Gagnant de la coupe: Juventus.

La gymnastique

Dans un match à Paris la Suisse bat la France

Un match de gymnastique artistique s'est disputé samedi après-midi sur les courts de tennis du stade Coubertin, à Paris, en présence du ministre suisse, M. Stucki, et du président de la Fédération suisse de gymnastique, M. Thoeni. Trois mille spectateurs ont suivi avec intérêt cette rencontre des gymnastes suisses et français, qui comportait au programme les exercices libres aux cinq engins, soit: rec, barres parallèles, le saut cheval, cheval arçons, anneaux et les préliminaires.

La Suisse a obtenu les premières places au classement par équipes et au classement individuel. Ses équipiers se sont très bien comportés et ont été supérieurs aux Français.

Le Bernois Reusch a été superbe, obtenant le total des points dans tous les exercices. Schurmann, d'Oberentfelden, notre champion aux engins, se classe deuxième. La troisième place est remportée par un jeune espoir français, Lucien Masset, qui a été très élégant dans l'exécution de ses exercices.

Par la même occasion, la Société suisse de gymnastique a fêté, à Paris, son 75me jubilé.

Résultats: Classement par nations: 1. Suisse, résultat général 674 points (moins le résultat de Steinbader, de Schaffhouse, 107,6 p.), résultat net: 566,4 p.; 2. France, résultat général 643,3 p. (moins le résultat de Reingier, 101,10), résultat net 542,2 p.

Classement individuel: 1. Reusch, Berne, 117,5 p.; 2. Schurmann, Oberentfelden, 115,3 p.; 3. L. Masset, France, 114,2 p.; 4. Rost, Zurich, 111,5 p.; 5. Bach, Zurich, 111,4 p.; 6. Naegelin, Bâle, 110,7 p.; 7. Murrax, France, 109,6 p.; 8. Solbach, 108,5 p.; 9. Steinhafer, Suisse, 107,6 p.; 10. Massinot, France, 107,1 p.

ECHOS DE TOUS LES SPORTS

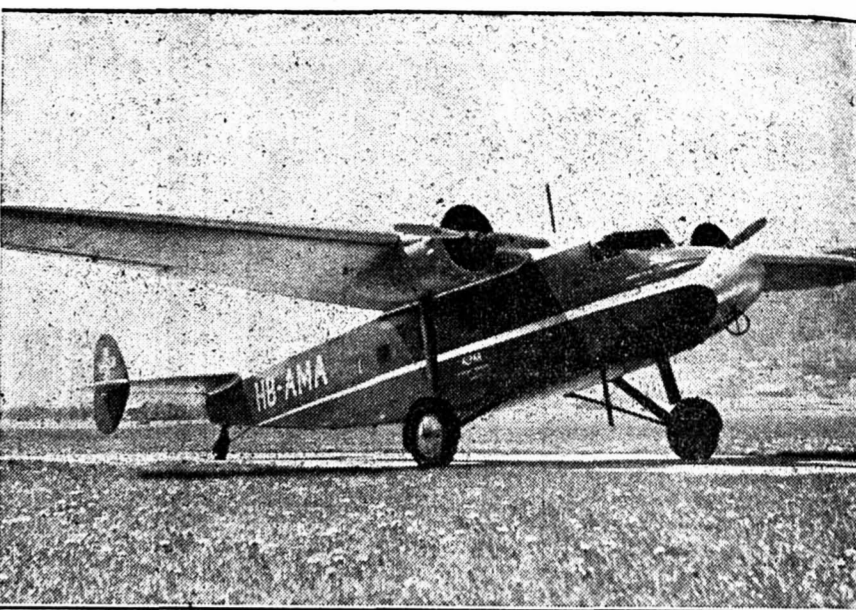
* La course cycliste Paris - Tours s'est disputée dimanche sur une distance de 257 km. Elle a été gagnée par Rossi, en 5 h 57' 47", soit à une moyenne de 42 km. Rossi a battu le record établi en 1936 par Dannels avec 41 km. 455. Rossi gagnera probablement le prix Oscar Egg, attribué au coureur le plus rapide sur route.

* L'épreuve cycliste du cinquième circuit Martinet, réservée aux juniors et disputée hier à Genève sur une distance de 135 km., a donné les résultats suivants: 1. Santino Pozzali, Taverannes, 4 h. 11' 08"; 2. Roger Iseli, Neuchâtel, 4 h. 12' 2"; 3. Eug. Magnin, Genève.

* Voici les principaux résultats des championnats cyclistes sur route de France: professionnels: 1. H. Martin, Zurich, 210 km., en 5 h 58' 52"; 2. Blattmann, Zurich; 3. Egli, Dürnten. Amateurs: 1. H. Knecht, Zurich, 210 km., en 6 h. 10' 45".

* Le slalom géant du Titlis a été disputé dimanche sur une distance de 4800 m. avec 1435 m. de dénivellation. Classement: dames: 1. Christa Cranz, Allemagne, 9' 19"; 2. Mme Müller, Canada, 15' 23"; 4. Sénioris I: 1. Kvernberg, Norvège, 5' 33", meilleur temps de la journée; 2. Rominger, Saint-Moritz, 6'.

Une de nos compagnies aériennes reçoit l'avion de transport le plus moderne de la Suisse



Dimanche 1er mai, atterrissait à l'aérodrome de Berne-Belpmoos, le nouvel avion de transport bimoteur Koolhoven, qui entrera au service de l'ALPAR cet été. La nouvelle machine est du type Koolhoven FK 50, elle est munie de deux moteurs «Wasp» de 400 CV de la fabrique américaine Pratt et Whitney. Avec une vitesse de 260 km/h. elle a été pilotée du chantier de Rotterdam jusqu'à Berne par M. Otto Schüpbach. Un équipement complet pour la T.S.F. de bord, un compas de radio, un radiogoniomètre garantissent une sûreté de vol presque absolue et classent la nouvelle machine parmi les véhicules aériens les plus modernes. Après les vols d'essai exécutés en Hollande par M. Schüpbach, les ingénieurs responsables de l'office aérien fédéral ont surveillé, les 2 et 3 mai, les premiers vols à Berne. Cette semaine encore, le nouvel avion volera sur les lignes aériennes de l'ALPAR entre Genève, Lausanne, Berne, Zurich, Bâle et la Chaux-de-Fonds.

L'automobilisme

Le deuxième rallye radio-auto neuchâtelais

On se souvient le succès remporté, en juin 1937, par le premier rallye radio-auto, organisé par la section des «ondes courtes» du Radio-club de Neuchâtel, en collaboration avec la section automobile neuchâtelaise du Touring-club suisse. Ce rallye s'était terminé par la nette victoire de deux équipes vaudoises et genevoises qui avaient découvert le poste émetteur clandestin caché dans la région des Prés-Devant sur Montmolin — en un temps record.

Depuis une année, les petits appareils récepteurs d'ondes courtes ont marqué des progrès considérables, rendant ces sortes d'épreuves extrêmement intéressantes, ce qui a engagé les organisateurs à renouveler l'épreuve en question. Une assemblée des délégués des deux sociétés précédentes a eu lieu récemment, qui a fixé le deuxième rallye au dimanche matin 12 juin prochain. Le règlement prévoit, en particulier, que le «territoire» dans lequel le poste émetteur pourra être recherché, couvrira toute la région figurant sur la carte du service topographique fédéral, au 1:25.000, soit la région délimitée par Saint-Blaise, Bevaix, le Locle, les Convers et Dombresson. La section des «ondes courtes» du Radio-club procédera le dimanche à des exercices en campagne.

Le tennis

La Suisse gagne un match international contre l'Allemagne

Cette première grande manifestation de la saison de tennis s'est déroulée samedi et dimanche sur les courts du L.T.C. Berne, et devant un nombreux public. Bien que l'équipe allemande ait été privée des services de von Cramm — dont nous avons relaté l'arrestation il y a quelques semaines — et de Hengel, il n'en demeure pas moins qu'elle était formée des meilleurs éléments du tennis de nos voisins. La victoire suisse enregistrée hier constitue donc un grand succès. Elle fut péniblement acquise, mais elle est nette: Suisse: 11 victoires, 39 sets et 321 jeux; Allemagne: 6 victoires, 28 sets et 285 jeux.

Nos représentants se montrèrent particulièrement à l'aise dans les doubles; quatre de ceux-ci furent gagnés, sur cinq au total. Dans les simples, par contre, la lutte fut plus âpre. Dans l'ensemble, la victoire est due principalement à nos joueurs de coupe Davis: Ellmer, Maneff, Fisher et Steiner qui furent les plus réguliers. Ce dernier, toutefois, fut meilleur en doubles qu'en simples, puisqu'il perdit deux de ceux-ci. Pfaff et les frères Billeter de Neuchâtel, encore un peu à court d'entraînement, eurent du mal à lutter contre des adversaires préparés depuis longtemps. A noter à la décharge d'Eric Billeter que ce joueur était enrhumé, ce qui ne contribua pas peu à mettre sa résistance à dure épreuve; d'autre part, son simple de samedi fut interrompu par une pluie orageuse. Ajoutons encore que l'état des courts n'était pas excellent samedi, le sol étant humide et mou.

Voici les résultats des deux journées:

Samedi. — Simples: Bartkoviak (A.) bat Steiner (S.) 6-3, 6-2, 9-7; Beuthner (A.) bat J. Spitzer (S.) 3-6, 6-1, 3-6, 6-6, 6-1; Maneff (S.) bat Donah (A.) 6-2, 6-3, 6-4; Ellmer (S.) bat Tubben (A.) 7-5, 6-1, 6-0; Billeter (S.) bat E. Billeter 1-6, 6-1, 2-6, 6-0, 6-1; R. Spitzer (S.) bat Schroter (A.) 6-2, 6-4, 7-5.

Doubles: Maneff - J. Spitzer battent Beuthner - Bartkoviak (A.) 6-3, 6-3, 6-8, 8-6; Fisher - Steiner (S.) battent Donah - Gulcz (A.) 6-3, 6-2, 6-2.

Dimanche. — Simples: Schroter (A.) bat E. Billeter (S.) 6-3, 1-6, 6-3, 6-2; Spitzer (S.) bat Gulcz (A.) 3-6, 6-2, 1-6, 6-4, 7-5; Beuthner (A.) bat Steiner (S.) 6-4, 3-6, 6-2, 7-5; J. Spitzer (S.) bat Bartkoviak (A.) 6-1, 6-4, 3-6, 6-1; Maneff (S.) bat Tubben (A.) 7-5, 6-3, 3-6, 6-0; Ellmer (S.) bat Donah (A.) 7-5, 3-6, 6-6, 6-4.

Doubles: Fisher - Steiner (S.) battent Beuthner - Bartkoviak (A.) 6-4, 6-4, 6-2; Maneff - Spitzer (S.) battent Donah - Gulcz (A.) 6-3, 4-6, 6-3, 7-5; Tubben - Schroter (A.) battent Pfaff - A. Billeter (S.) 6-3, 7-5, 6-3.

Le motocyclisme

LES SPORTS

L'athlétisme

Les courses d'estafettes
Trois courses d'estafettes, comprenant un « tour de ville » ont eu lieu hier en Suisse.
A BERNE (distance 6085 mètres): Catégorie A, 15 équipes: 1. G.G. Berne 1, 13' 20" 7; 2. Gym. Berne ville, 13' 25" 7; 3. Bourgeois Berne, 13' 46" 8. Catégorie B, 24 équipes, 2500 mètres: 1. Gymnastique Steffelsburg, 5' 35" 9. Catégorie C, 17 équipes, 2000 mètres: 1. Eclairiers Berne, 5' 29" 6; 2. Société de gymnastique Steffelsburg, 5' 32" 3; 3. Eclairiers Berne, 5' 37" 8.
A ARAU, distance 2600 mètres: Catégorie A, 4 équipes: 1. Baden ville, 5' 33" 8; 2. Société de gymnastique Olten, 5' 34" 5. Catégorie B, 11 équipes, 1480 mètres: 1. Société de gymnastique Schönenwerd, 3' 17" 4.
A WINTERTHOUR, distance 4930 mètres: Catégorie A, 4 équipes: 1. Société sportive Zurich, 10' 54" 2; 2. Ancienne Zurich, 11' 13" 3. Catégorie B, 2710 mètres: 1. Société de gymnastique Neumünster, 6' 5" 6.

La lutte

L'assemblée extraordinaire des gymnastes aux nationaux
L'Association fédérale des gymnastes aux nationaux — qui groupe tous les lutteurs de la Société fédérale de gymnastique — a tenu hier à Olten une assemblée extraordinaire de délégués. On sait qu'il y a quelques semaines la Société fédérale de lutte suisse a pris une décision prévoyant un boycott de ceux de ses membres qui participeraient à des rencontres internationales de lutte libre qu'elle aurait interdites. Or ces rencontres sont organisées sous les auspices des gymnastes aux nationaux. La décision de la Société fédérale de lutte suisse revenait, en somme, à prétendre s'assurer le contrôle de l'activité internationale des gymnastes dans le domaine de la lutte libre; et ce, bien entendu, dans le but de l'entraver. Or les mêmes lutteurs se trouvent appartenir aux deux associations. Cette décision devait donc devenir une source de conflit entre elles.

Les délégués des gymnastes-lutteurs exprimèrent des avis divergents sur la tactique à suivre. Ils furent, par contre, unanimes sur la nécessité de se montrer très ferme dans la défense de la lutte libre. En fin de séance, ils votèrent une résolution qui, tout en laissant la porte ouverte à des négociations auxquelles la Société fédérale de lutte suisse s'est jusqu'ici refusée, prévoit des représailles qui seraient appliquées dès l'automne; à moins que les lutteurs à la culotte ne reviennent sur leur décision! (jdb)

Le hockey sur terre

Suisse bat France 3 à 0
L'équipe nationale suisse, qui a brillé lors du tournoi des nations en novembre 1937, a retrouvé sa bonne forme, dimanche à Lyon, contre l'équipe nationale de France, en remportant une nette victoire de 3 à 0. Le match s'est déroulé devant 600 spectateurs et a été favorisé par le beau temps.

Suisse: Tuschler; Piot, Légeret; Schlee, Meyer, Burgi; Auberson, Gabutti, Fehr, Annen, von Aesch.
France: Tixier; Chevalier, Meyer; Graveraux, F. Grimontier, Manoukian; Perrin, Boutry, Soulé, Vandame, Rocques.
Dès le début, les avants suisses sont en action et obtiennent plusieurs corners. A la 8me minute, Auberson transforme sur corner. Les Suisses sont supérieurs et les rares offensives échouent, Tuschler, notre gardien, étant dans une forme splendide.
A la reprise, les Français tentent de réagir, mais ils n'arrivent pas à égaliser. Au contraire, les Suisses continuent à attaquer et à la 23me minute, Gabutti réussit à reprendre un centre précis de von Aesch et marque ainsi le second but pour la Suisse. Quatre minutes plus tard, Auberson marque le troisième but, à la suite d'une splendide échappée. Les Suisses continuent à dominer sans pouvoir, cependant, augmenter leur score.

Communiqués

L'opérette française nous revient avec « Chanson d'amour »
Mardi 10 mai, la compagnie A. L. A., au grand complet (22 artistes), revient donner, à la Rotonde, la délicieuse opérette de Franz Schubert, « Chanson d'amour », qui fut créée en allemand sous le titre de: « La maison des trois jeunes filles ». Le public neuchâtelois, amateur de bonne musique, aura là une belle occasion de satisfaire son penchant. En effet, rien n'est plus mélodique que les chansons de Schubert. L'opérette « Chanson d'amour » est un véritable festival Schubert, car les œuvres les plus prisées de ce grand compositeur se trouvent réunies: « Chanson d'amour », « La sérénade », « Le moment musical », « La symphonie inachevée », pour ne citer que les plus connues. Un orchestre renforcé, sous la direction de Mme Gardon, soutiendra une troupe sélectionnée. Mme Germaine Dufresne, de l'opéra de Bordeaux, un vrai rossinolo, a été engagée spécialement pour chanter le rôle d'Annette. Elle sera entourée de Mme Noëlle Demas, du baryton Almdorf, du comique Almdorf et de tous les artistes de la compagnie A.L.A. qui ont monté cette œuvre avec tout l'amour que l'on doit à la musique de Schubert.

Carnet du jour

Il y a des conférences: 20 h. 30. Ray Ventura et ses 22 collégiens.
Il y a l'université: 20 h. 30. Conférence: Comment vivent les enfants de l'émigration russe?
CINÉMAS
Studio: La chanson du printemps.
Apollo: Les rois de la joie.
Palace: Divina.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La grève des agents de la Compagnie transatlantique se poursuit au Havre

PARIS, 9 (Havas). — Le nombre des agents en grève du service général des paquebots de la Compagnie générale transatlantique au Havre s'élève, d'après des renseignements officiels, à 1605.
Les pourparlers paraissent évoluer favorablement dimanche soir, entre le ministère de la marine marchande et les grévistes.

Le « Champlain » seul est encore immobilisé

PARIS, 8 (Havas). — Le ministère de la marine marchande communique notamment que seul le « Champlain » n'a pas pris le départ au jour fixé et ce bâtiment se trouve actuellement désarmé.
Le mouvement de navigation au Havre, pour les paquebots français, n'a subi aucune modification.
Les pourparlers en vue de la reprise du travail, par les grévistes, à bord du « Champlain », se poursuivent activement.

Les difficultés gouvernementales en Belgique

Les réalistes réclament la dissolution du parlement
BRUXELLES, 9 (Havas). — Le « Pays réel » — organe réxiste — publie une édition spéciale dans laquelle il annonce en termes extrêmement violents que le gouvernement Janson prépare une nouvelle dévaluation pour le cas où les impôts ne seraient pas votés. Le « Pays réel » réclame la dissolution immédiate du parlement.

Paris a célébré Jeanne d'Arc

PARIS, 8 (Havas). — Paris a célébré la fête nationale de Jeanne d'Arc avec le cérémonial établi depuis plusieurs années. Elle a fait décorer les trois statues de l'héroïne. A 8 h. 30, sur la Place des pyramides, fleurie de gerbes, les personnalités sont arrivées, notamment M. Daladier et plusieurs membres du gouvernement. Ensuite, le défilé militaire a eu lieu; il était composé de dragons et de troupes motorisées, ainsi que des associations patriotiques.

REACT
CE SOIR ET DEMAIN
dernières de
Chant du printemps

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE GENÈVE
ACTIONS 6 mai 7 mai
Banque nation suisse 666.50 672.50
Crédit suisse 619.50 622.50
Soc. de banque suisse 337.50 347.50
Général-élec. Genève 262.50 m 265. d
Motor Columbus 327. 335.50
Amér. Eur. Sec. priv. 235. 240.
Hispano American E. 168. 170.
Italo-Argentine électr. 765. 785.50
Royal Dutch 88. 90.50
Industrie genev. gaz 191. 191.
Eaux lyonnaises capit 113. 112. m
Mines Bor. ordinaires 13.10 13.50
Tota charbonnages 25. 25.
Trifail 113.50 113.4
Aramayo mines 33.50 34.
Nestlé 26. 26.
Caoutchouc S fin 26. 26.
Allumettes suéd. B. 26. 26.

OBLIGATIONS
4 1/2 % Fédéral 1927 .. 102.75
3 % Rente suisse .. 102.75
3 % Chem. de fer AK .. 102.75
3 % Différé .. 102.75
4 % Fédéral 1930 .. 102.75
3 % Défense nationale .. 102.75
Chem. Franco-Suisse .. 527.50 m
3 % Journée-Belépens .. 508.
3 % Jura-Simplon .. 101.25
3 % Genève à lots .. 127.50 m
4 % Genève 1899 .. 514.
3 % Fribourg 1908 .. 514.
4 % Argentine 1933 .. 102. m
4 % Lausanne .. 102. m
5 % Ville de Rio .. 84.50 m
Danube Save .. 17.75
3 % Ch. Franc. 1934 .. 1215.
7 % Chem fer Maroc .. 960.
5 % Paris-Orléans .. 960.
6 % Argentine céd. .. 320.
Crédit f. Egypte 1903 .. 292.
Hispano bons 6 % .. 292.
4 1/2 % Tota char. hong. .. 292.

S.A. Adolphe Saurer, à Arbon
Cette entreprise annonce, dans son rapport pour 1937, que le compte de profits et pertes, après amortissement de 1.286.860 fr., laisse un bénéfice net de 670.217 fr. Le solde des pertes est ainsi ramené à 5.081.097 fr. Une réorganisation financière permettra de ramener le capital actions de 16 à 9.6 millions, puis le solde sera porté de nouveau à 10 millions par l'émission de 4000 nouvelles actions au porteur de 100 fr.

Sans nouvelles d'un vapeur britannique depuis huit semaines

LONDRES, 9. — On est sans nouvelles depuis huit semaines du vapeur londonien « Anglo-Australien » — 5456 tonnes — parti le 8 mars pour Vancouver, avec un équipage de trente-huit hommes. Le navire a signalé le 14 mars son passage à Fayal dans les Açores. On craint qu'il n'ait péri corps et biens.

Les gouvernementaux affirmeraient leur résistance en Espagne

BARCELONE, 8 (Havas). — Sur le front du Levant, la résistance des gouvernementaux s'affirme de jour en jour plus efficace. Hier, dans le secteur d'Alfaja, les troupes gouvernementales qui résistent depuis plusieurs jours aux attaques furieuses de l'adversaire, dans la Sierra del Pobo et de Moratillas, ont passé à une contre-attaque et ont réussi à déloger les nationaux d'une position importante.
On signale d'autre part que la marche vers la mer des nationaux s'étant faite en pointe, les colonnes franquistes qui ont atteint Vinaroz ont progressé sans avoir détruit les troupes gouvernementales. Ils ont tourné la position mais n'ont pas annihilé les défenseurs.

« Jamais de compromis » déclarent les nationaux

SALAMANQUE, 9 (Havas). — On dément qu'il soit question de conclure la paix avec les gouvernementaux sur la base d'un compromis.
« La victoire est à nous, déclare la note publiée à ce propos par les insurgés. Nous l'avons gagnée par nos armes et seule une reddition sans condition des gouvernementaux pourrait mettre fin à la guerre ».

Nouvelles brèves

* M. Goga, ancien président du conseil roumain, est décédé samedi à 14 h.
* Une ordonnance gouvernementale exclut complètement les juifs du commerce de détail, à Vienne.
* Plusieurs échauffourées se sont produites dimanche dans le centre de la Palestine, où les troupes continuent leurs opérations contre les bandes armées.
* Au Caire, All Maher Pacha, chef du cabinet royal, a remis dimanche soir sa démission au roi Farouk. Cette démission qui cause une vive surprise dans les milieux politiques, n'a pas encore été acceptée.
* Une élection législative partielle a eu lieu dimanche dans la circonscription de Falaise (Calvados). M. Jean Goy (indépendant), a été élu député au premier tour de scrutin, battant le candidat radical-socialiste. Au cours d'une précédente élection partielle, M. Jean Goy avait déjà été élu, mais il fut invalidé par la Chambre, il y a à quelques semaines.
* Des groupes de francs-tireurs et de communistes chinois se seraient avancés jusqu'à une vingtaine de kilomètres de Pékin. Le pont Marco Polo, où avaient été tirés les premiers coups de fusil, de la guerre, en juillet de l'année dernière, est actuellement l'objet de vifs combats.

LA VIE NATIONALE

Le résultat des élections cantonales bernoises

Les sept candidats bourgeois au Conseil d'Etat sont élus; un second tour sera nécessaire pour nommer les deux socialistes

BERNE, 9. — Pour le renouvellement du Conseil d'Etat bernois, la majorité absolue était de 66,982 voix. Les élections ont donné les résultats suivants: MM. Durrenmatt (agrarien), 78,591, Guggisberg (agrarien), 78,370, Joss (agrarien), 78,045, Staehli (agrarien), 77,869, Mouttet (radical), 78,357, Rudolf (radical), 78,345, Seematter (radical), 78,839, Grimm (socialiste), 52,844, Moeckli (socialiste), 52,881.
Les sept candidats bourgeois sont élus. Les deux candidats socialistes doivent, pour être élus, se présenter à une élection complémentaire. La participation au scrutin a été de 63,49%.

Les élections au Grand Conseil

Voici les résultats provisoires des élections au Grand Conseil bernois. Les électeurs avaient à élire 184 députés, parlement qui comptait jusqu'ici 228 sièges.
A l'heure actuelle, on ignore encore les résultats des districts de Berne-ville, Thoun, Konolfingen. Voici la répartition des 137 sièges pourvus de titulaires: parti des paysans, artisans et bourgeois 51, radicaux 20, jeunes paysans 18, socialistes 36, catholiques conservateurs 10, Heimwehr 1, indépendant 1.
Il est encore prématuré d'établir une comparaison avec la répartition des mandats dans la précédente législature. Les résultats définitifs et complets ne seront connus que dans le courant de la journée de lundi.

Les trois votations communales

BERNE, 8. — En votation communale, les électeurs ont accepté, à une forte majorité, les trois projets qui leur étaient soumis.

La subvention relative à la construction d'une piscine couverte et la participation de la commune à l'exploitation de cette piscine ont été acceptées par 18,795 oui contre 4248 non.

La subvention en faveur d'un nouveau bâtiment pour le conservatoire a été approuvée par 18,368 oui contre 4690 non.

Le projet de raccordement d'une route à la station de Fischermätteli a été voté par 21,580 voix contre 1749. La participation au scrutin a été de 65%.

Premiers commentaires

Notre correspondant de Berne nous téléphone:
Les résultats des élections au Grand Conseil bernois ne sont connus dimanche à minuit que trop imparfaitement encore pour qu'il soit possible de faire des commentaires.
Bornons-nous donc à relever un détail intéressant: les jeunes-paysans qui malgré la réduction du nombre des députés se retrouveront

Un enfant tué d'un coup de pierre au Valais

L'autre soir, à Birgisch (Valais), un enfant de 14 ans, le fils du député Eyer, a été tué d'un coup de pierre. Cette nouvelle a jeté la consternation dans la région, où la petite victime, comme sa famille, sont très connus. On crut, tout d'abord, à un accident, mais bientôt l'hypothèse d'un meurtre fut envisagée et la police de sûreté alertée. Les agents de Brigade et de Naters ont reconstitué les faits et actuellement l'enquête se poursuit.

Le jeune Eyer aurait été frappé à mort par un nommé Félix Hutter, âgé de 23 ans, qui a été immédiatement arrêté. Cet individu a déjà deux condamnations dans son casier judiciaire. Il est soumis à un sévère interrogatoire.

Le condamné à mort de Saint-Gall sera-t-il exécuté?

Le gouvernement rejette le recours; que fera le Grand Conseil?
SAINT-GALL, 8. — Dans un message adressé au Grand Conseil, le gouvernement saint-gallois déclare ne pas pouvoir proposer à l'assemblée la grâce du meurtrier Paul Irniger, récemment condamné à mort.
Le gouvernement saint-gallois refusant le recours en grâce du meurtrier, la décision définitive appartient désormais au Grand Conseil de Saint-Gall. Sera-t-il plus indulgent que le gouvernement?

A la Société suisse des éditeurs de journaux

LUCERNE 8. — L'assemblée générale de la Société suisse des éditeurs de journaux, réunie à Lucerne, a chargé le comité directeur de s'occuper de la diminution des tarifs de transport des journaux, le Conseil fédéral ayant rejeté une demande dans ce sens. Puis, elle a approuvé un accord avec les kiosques, au sujet de la vente des journaux et revues. Elle a pris connaissance d'un accord à conclure avec l'Association suisse de publicité sur le contrôle du tirage, d'un accord avec la Société suisse des imprimeurs sur l'interdiction d'imprimer de nouvelles feuilles gratuites. Cependant, des négociations se dérouleront encore en Suisse romande.

Après un exposé de M. Robert Furrer sur les dispositions de la presse de diverses expositions, l'assemblée a décidé de constituer un fonds spécial pour la participation à l'Exposition nationale de 1939 et d'y faire un versement de 5000 fr.
A la conférence convoquée à Paris pour préparer le contrôle de Rome et de la Société internationale des éditeurs de journaux, un projet de convention a été arrêté sur la rectification des nouvelles fausses ou déformées, ainsi qu'un règlement à ce sujet, et une résolution a été adoptée contre les injures adressées par la presse à des chefs d'Etat ou de gouvernements. L'assemblée générale a autorisé le comité à approuver ce projet à Rome.

MM. Corbaz, de Lausanne, Jean Frey, de Zurich, Hans Meier, de Schaffhouse, et Rietmann, de Zurich, qui furent membres du comité pendant plusieurs années, ont démissionné. Momentanément, seuls MM. Lamunière, de Lausanne, et Meier, de Schaffhouse, ont été élus membres du comité. M. Sartorius, de Bâle, a été nommé président.

AFFAIRES FÉDÉRALES

L'indice du coût de la vie

BERNE, 8. — L'indice du coût de la vie, qui est calculé chaque mois par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, s'inscrit à 136,5 à la fin d'avril 1938 (juin 1914 = 100) contre 137,0 à la fin du mois précédent (-0,4%) et 136,7 à la fin d'avril 1937 (-0,1%). Il s'est élevé de 4,6 pour cent depuis septembre 1936 (dévaluation du franc). La baisse qu'il dénotait à fin avril 1938 par rapport au mois précédent, provient du groupe des denrées alimentaires (surtout du prix des œufs), ainsi que des prix du vêtement qui, d'après le nouveau relevé exécuté à fin avril, se présentent en légère baisse sur les prix de l'automne 1937. L'indice spécial à l'alimentation s'inscrit à 128,6 à fin avril 1938, contre 129,0 à la fin du mois précédent (-0,3%) et 128,9 à la fin d'avril 1937 (-0,2%). Il s'est élevé de 6,4% depuis septembre 1936. L'indice spécial au chauffage et à l'éclairage (avec inclusion du savon) est resté inchangé à 116. L'indice spécial à l'habillement, qui s'inscrit à 124,2 l'automne dernier et avait été repris depuis lors à ce chiffre, s'établit maintenant à 122,6 (-1,3%). L'indice spécial au logement d'après le calcul le plus récent, s'inscrit à 175.

DANS LES CANTONS

La « Landgemeinde » de Glaris

L'élection du gouvernement
GLARIS, 8. — Dimanche a eu lieu à Glaris la « Landgemeinde » glaronaise. Sept mille citoyens y ont pris part, afin de s'occuper de quatorze objets inscrits à l'ordre du jour. M. Obrecht, conseiller fédéral, a assisté à la cérémonie.

Conformément à la Constitution, le landammann, M. Melchior Heftli, devait abandonner ses fonctions de chef du gouvernement cantonal, après six ans d'activité. M. R. Gallati (radical), de Glaris, a été appelé à lui succéder. Tandis que les autres conseillers d'Etat étaient confirmés dans leurs fonctions, une lutte s'est instituée pour l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'Etat. M. Britt (démocrate) a été élu à une forte majorité contre le candidat socialiste, M. Christian Meier, de Netstal, secrétaire ouvrier.

Quant aux élections des membres du Conseil des Etats, à côté de M. Joachim Mercier (radical), M. Melchior Heftli (démocrate), landammann sortant, a été élu à l'unanimité en remplacement de M. Edwin Hauser, conseiller aux Etats, qui se retire.

NOUVELLES DIVERSES

Le congrès de la Fédération suisse des cheminots

GENÈVE 8. — Le congrès de la Fédération suisse des cheminots, s'est tenu du 5 au 7 mai à Genève, après avoir entendu un exposé circonstancié de son secrétaire général, M. R. Bratschi, conseiller national, a voté une résolution applaudissant vivement aux décisions prises par le Conseil national au sujet de la nouvelle loi sur le C.F.P. et qui renonce clairement à créer une situation particulière pour le personnel de cette administration.
Le congrès décida aussi d'appuyer le projet de loi sur l'assainissement des chemins de fer privés.
En ce qui concerne l'assainissement de la caisse de pensions et de secours, le congrès approuve en principe la solution qui est intervenue malgré les sacrifices exigés du personnel. Son assentiment est cependant lié à la condition que les nouvelles contributions du personnel permettent d'aboutir à une entente générale dans le domaine de l'assainissement des C.F.P.
Quant à la réforme des finances de la Confédération, le congrès exprime la volonté de la Fédération suisse des cheminots de collaborer à la réalisation de cette œuvre importante. Il regretta toutefois que le grand capital refuse de faire un sacrifice convenable.

Un enfant tué d'un coup de pierre au Valais

L'autre soir, à Birgisch (Valais), un enfant de 14 ans, le fils du député Eyer, a été tué d'un coup de pierre. Cette nouvelle a jeté la consternation dans la région, où la petite victime, comme sa famille, sont très connus. On crut, tout d'abord, à un accident, mais bientôt l'hypothèse d'un meurtre fut envisagée et la police de sûreté alertée. Les agents de Brigade et de Naters ont reconstitué les faits et actuellement l'enquête se poursuit.

Le jeune Eyer aurait été frappé à mort par un nommé Félix Hutter, âgé de 23 ans, qui a été immédiatement arrêté. Cet individu a déjà deux condamnations dans son casier judiciaire. Il est soumis à un sévère interrogatoire.

Le condamné à mort de Saint-Gall sera-t-il exécuté?

Le gouvernement rejette le recours; que fera le Grand Conseil?
SAINT-GALL, 8. — Dans un message adressé au Grand Conseil, le gouvernement saint-gallois déclare ne pas pouvoir proposer à l'assemblée la grâce du meurtrier Paul Irniger, récemment condamné à mort.
Le gouvernement saint-gallois refusant le recours en grâce du meurtrier, la décision définitive appartient désormais au Grand Conseil de Saint-Gall. Sera-t-il plus indulgent que le gouvernement?

A la Société suisse des éditeurs de journaux

LUCERNE 8. — L'assemblée générale de la Société suisse des éditeurs de journaux, réunie à Lucerne, a chargé le comité directeur de s'occuper de la diminution des tarifs de transport des journaux, le Conseil fédéral ayant rejeté une demande dans ce sens. Puis, elle a approuvé un accord avec les kiosques, au sujet de la vente des journaux et revues. Elle a pris connaissance d'un accord à conclure avec l'Association suisse de publicité sur le contrôle du tirage, d'un accord avec la Société suisse des imprimeurs sur l'interdiction d'imprimer de nouvelles feuilles gratuites. Cependant, des négociations se dérouleront encore en Suisse romande.

Après un exposé de M. Robert Furrer sur les dispositions de la presse de diverses expositions, l'assemblée a décidé de constituer un fonds spécial pour la participation à l'Exposition nationale de 1939 et d'y faire un versement de 5000 fr.
A la conférence convoquée à Paris pour préparer le contrôle de Rome et de la Société internationale des éditeurs de journaux, un projet de convention a été arrêté sur la rectification des nouvelles fausses ou déformées, ainsi qu'un règlement à ce sujet, et une résolution a été adoptée contre les injures adressées par la presse à des chefs d'Etat ou de gouvernements. L'assemblée générale a autorisé le comité à approuver ce projet à Rome.

MM. Corbaz, de Lausanne, Jean Frey, de Zurich, Hans Meier, de Schaffhouse, et Rietmann, de Zurich, qui furent membres du comité pendant plusieurs années, ont démissionné. Momentanément, seuls MM. Lamunière, de Lausanne, et Meier, de Schaffhouse, ont été élus membres du comité. M. Sartorius, de Bâle, a été nommé président.

AFFAIRES FÉDÉRALES

L'indice du coût de la vie

BERNE, 8. — L'indice du coût de la vie, qui est calculé chaque mois par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, s'inscrit à 136,5 à la fin d'avril 1938 (juin 1914 = 100) contre 137,0 à la fin du mois précédent (-0,4%) et 136,7 à la fin d'avril 1937 (-0,1%). Il s'est élevé de 4,6 pour cent depuis septembre 1936 (dévaluation du franc). La baisse qu'il dénotait à fin avril 1938 par rapport au mois précédent, provient du groupe des denrées alimentaires (surtout du prix des œufs), ainsi que des prix du vêtement qui, d'après le nouveau relevé exécuté à fin avril, se présentent en légère baisse sur les prix de l'automne 1937. L'indice spécial à l'alimentation s'inscrit à 128,6 à fin avril 1938, contre 129,0 à la fin du mois précédent (-0,3%) et 128,9 à la fin d'avril 1937 (-0,2%). Il s'est élevé de 6,4% depuis septembre 1936. L'indice spécial au chauffage et à l'éclairage (avec inclusion du savon) est resté inchangé à 116. L'indice spécial à l'habillement, qui s'inscrit à 124,2 l'automne dernier et avait été repris depuis lors à ce chiffre, s'établit maintenant à 122,6 (-1,3%). L'indice spécial au logement d'après le calcul le plus récent, s'inscrit à 175.

DANS LES CANTONS

La « Landgemeinde » de Glaris

L'élection du gouvernement
GLARIS, 8. — Dimanche a eu lieu à Glaris la « Landgemeinde » glaronaise. Sept mille citoyens y ont pris part, afin de s'occuper de quatorze objets inscrits à l'ordre du jour. M. Obrecht, conseiller fédéral, a assisté à la cérémonie.

Conformément à la Constitution, le landammann, M. Melchior Heftli, devait abandonner ses fonctions de chef du gouvernement cantonal, après six ans d'activité. M. R. Gallati (radical), de Glaris, a été appelé à lui succéder. Tandis que les autres conseillers d'Etat étaient confirmés dans leurs fonctions, une lutte s'est instituée pour l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'Etat. M. Britt (démocrate) a été élu à une forte majorité contre le candidat socialiste, M. Christian Meier, de Netstal, secrétaire ouvrier.

Quant aux élections des membres du Conseil des Etats, à côté de M. Joachim Mercier (radical), M. Melchior Heftli (démocrate), landammann sortant, a été élu à l'unanimité en remplacement de M. Edwin Hauser, conseiller aux Etats, qui se retire.

NOUVELLES DIVERSES

Le congrès de la Fédération suisse des cheminots

GENÈVE 8. — Le congrès de la Fédération suisse des cheminots, s'est tenu du 5 au 7 mai à Genève, après avoir entendu un exposé circonstancié de son secrétaire général, M. R. Bratschi, conseiller national, a voté une résolution applaudissant vivement aux décisions prises par le Conseil national au sujet de la nouvelle loi sur le C.F.P. et qui renonce clairement à créer une situation particulière pour le personnel de cette administration.
Le congrès décida aussi d'appuyer le projet de loi sur l'assainissement des chemins de fer privés.
En ce qui concerne l'assainissement de la caisse de pensions et de secours, le congrès approuve en principe la solution qui est intervenue malgré les sacrifices exigés du personnel. Son assentiment est cependant lié à la condition que les nouvelles contributions du personnel permettent d'aboutir à une entente générale dans le domaine de l'assainissement des C.F.P.
Quant à la réforme des finances de la Confédération, le congrès exprime la volonté de la Fédération suisse des cheminots de collaborer à la réalisation de cette œuvre importante. Il regretta toutefois que le grand capital refuse de faire un sacrifice convenable.

AVIS TARDIFS

SALLE des CONFÉRENCES
CE SOIR, à 20 h. 30
Ray Ventura
Location « Au Ménestrel » et à l'entrée
Heure d'information
CE SOIR
M. Henri Berthoud, cons. national, parlera des
Nouveaux articles économiques
Restaurant Neuchâtelois
(salle Basting) à 18 heures

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Carnet de l'Indiscret

Une minute avec Ray Ventura

Il y avait hier à midi, dans un restaurant de notre ville, toute une table de jeunes gens dont le solide appétit autant que la joyeuse humeur et les rires incessants, eurent tôt fait d'intriguer les autres convives.

Le succès de Ray Ventura et de son ensemble tient en deux mots: talent et ténacité. Peut-être, convient-il d'y ajouter encore autre chose: le nom. Car il est incontestable que le nom est pour beaucoup dans la réputation dont jouissent certains gens.

En 1930, l'ensemble Ray Ventura, devenu « professionnel », faisait des débuts éclatants à l'Empire, de Paris. Et depuis... mais il est inutile, je pense, de retracer cette carrière éblouissante qui, des jeunes lycéens de 1925 a fait des musiciens que toutes les villes de quelque importance, en Europe et en Amérique, ont applaudis.

Le défilé du bataillon de carabiniers 2 à Neuchâtel

Une foule nombreuse avait tenu à assister, samedi matin, au défilé du Bat. car. 2, de la cp. cyclistes 22 et de la cp. motor. 2 redescendus du Val-de-Ruz où ils venaient d'accomplir un cours de quinze jours.



Le bataillon de carabiniers 2 défile devant le colonel Borel, commandant de la deuxième division



Le drapeau du bataillon

L'assemblée de la Fédération chrétienne du personnel des entreprises de transports de Suisse s'est tenue en ville

Il s'est passé, hier soir, à la Rotonde, une chose singulièrement réconfortante et que l'on souhaiterait de voir plus fréquemment: une grande assemblée, réunissant des délégués de la Suisse entière, avait convié — outre le Conseil d'Etat, représenté par M. Alfred Guinard, et le Conseil communal, qui avait délégué M. Emmanuel Borel — un représentant de l'Eglise protestante et un de l'Eglise catholique au banquet qui terminait une longue journée de délibérations.

JURA BERNOIS

Le village de Lamböing a eu la bien désagréable visite de la fièvre scarlatine. Une bonne douzaine de cas ont été constatés. Heureusement que les écoles avaient congé, ce qui empêcha, sans doute, une plus grande contagion.

MONTAGNE DE DIESE

Le village de Lamböing a eu la bien désagréable visite de la fièvre scarlatine. Une bonne douzaine de cas ont été constatés. Heureusement que les écoles avaient congé, ce qui empêcha, sans doute, une plus grande contagion.

Epidémie

Le village de Lamböing a eu la bien désagréable visite de la fièvre scarlatine. Une bonne douzaine de cas ont été constatés. Heureusement que les écoles avaient congé, ce qui empêcha, sans doute, une plus grande contagion.

RÉGION DES LACS

NIDAU

Encore une ferme incendiée

Ce serait l'œuvre d'un maniaque (c) La « Feuille d'avis de Neuchâtel » a relevé, il y a quelques jours, l'incendie qui détruisit, dans la nuit du 1er mai, une grande ferme à Aarberg. Samedi matin, vers 2 heures, un nouvel incendie détruisit complètement une ferme de Port, près de Nidau, estimée 43,000 francs.

BIENNE

Votations et élections

(c) Malgré une campagne vivement menée, la participation au scrutin d'hier ne fut, à Bienne, que de 62%. La loi bernoise sur les auberges fut acceptée dans notre district par 5091 oui contre 1905 non.

Deux motocyclistes font une chute grave

(c) Samedi, peu avant 18 heures, une motocyclette, montée par deux horlogers genevois, roulait à Studen, près de Bienne. Un automobiliste, qui la suivait de près, klaksonna, pour avertir le conducteur de la motocyclette que le manteau de son compagnon allait se prendre dans la roue arrière.

LA NEUVEVILLE

Elections et votations

(c) Les candidats bourgeois, députés actuels au Grand Conseil, ont été réélus. M. Imhof, de la Neuveville, a obtenu 603 suffrages dans le district et M. A. Giaque, de Prêles, 583; le candidat socialiste, M. Steffen, de la Neuveville, les résultats sont les suivants: MM. Imhof, 276; A. Giaque, 253; Steffen, 389.

VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi. Les comptes de 1937 se présentent comme suit: recettes générales, 489,216 fr. 08; dépenses générales, 428,591 fr. 99. Solde dû par le caissier au 31 décembre 1937, 13,624 fr. 04.

Monsieur ALEXANDRE BOURGOIN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé après une courte maladie, le 7 mai, dans sa 61ème année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Monsieur GEORGES MONOT

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris paisiblement à Lui le dimanche 8 mai 1938, à l'âge de 84 ans.

Du côté de la campagne

La sécheresse dans la région de Bière

(c) L'an dernier, la fenaison fut abondante, notamment dans le Jura bernois, où toutes les réserves ne sont pas épuisées. Mais elles le seront vite si la sécheresse actuelle continue, car journellement des quantités de foin sont achetées par les paysans du Plateau.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES 5. Werner, à Walter Krähenbühl et à Anna née Luthi, à Neuchâtel.

PROMESSES DE MARIAGE

4. Fernand-Marcel Haas et Nelly Jean-Jaquet, tous deux à Genève. 5. Ernest-Emile Roulet, à Peseux et May Glatthard, à Corcelles.

DECES

28. Marc-Roland Perrin-Jaquet, veuf de Marie-Léa née Schneider, né le 7 août 1865, domicilié aux Geneveys-s/Coffrane. 29. Marie Bavaud, fille de Jean-Alexandre, née le 8 novembre 1860, domiciliée à Neuchâtel.

Monsieur ARMAND DESCOMBES-BONJOUR

leur cher et bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, beau-oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection des suites d'un terrible accident, dans sa 45ème année.

Monsieur GEORGES MONOT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé après une courte maladie, le 7 mai, dans sa 61ème année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Monsieur GUILLAUME IBACH

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris paisiblement à Lui le dimanche 8 mai 1938, à l'âge de 84 ans.

CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX

Monsieur Jules Ecuyer et ses enfants, Monsieur Jules Ecuyer, à Paris, Monsieur Marcel Ecuyer, à Corcelles, Madame et Monsieur Nikolaus-Ecuyer et leur petite, à Corcelles, et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher fils, frère et neveu,

Monsieur CHARLES ECUYER

que Dieu a rappelé à Lui dans sa 83ème année, après de longues souffrances.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES 5. Werner, à Walter Krähenbühl et à Anna née Luthi, à Neuchâtel.

PROMESSES DE MARIAGE

4. Fernand-Marcel Haas et Nelly Jean-Jaquet, tous deux à Genève. 5. Ernest-Emile Roulet, à Peseux et May Glatthard, à Corcelles.

DECES

28. Marc-Roland Perrin-Jaquet, veuf de Marie-Léa née Schneider, né le 7 août 1865, domicilié aux Geneveys-s/Coffrane. 29. Marie Bavaud, fille de Jean-Alexandre, née le 8 novembre 1860, domiciliée à Neuchâtel.

Monsieur ARMAND DESCOMBES-BONJOUR

leur cher et bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, beau-oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection des suites d'un terrible accident, dans sa 45ème année.

Monsieur GUILLAUME IBACH

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris paisiblement à Lui le dimanche 8 mai 1938, à l'âge de 84 ans.

Observations météorologiques Observatoire de Neuchâtel

LA VILLE

Le vernissage de la 48ème exposition des Amis des arts

Samedi, à 14 h. de relevée, s'est ouverte, dans la galerie Léopold-Robert, la 48ème exposition des Amis des arts. L'assistance a été exceptionnellement brillante et nombreuse, à tel point qu'il devenait difficile, à certains moments, de voir les œuvres exposées.

Noces d'or à Chaumont

Hier, dimanche 8 mai, M. et Mme Ferdinand Schertenleib, âgés respectivement de 78 et 74 ans, ont célébré leurs noces d'or, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Vous trouverez toute la gamme des cartes de visites, des lettres de fiançailles et de mariage